

L'autorité

38e ANNEE — No 39

BEAUCEVILLE, 18 AVRIL 1953

Directeur : GERARD GINGRAS

Secrétaire de la rédaction : MICHEL ROY

10
cents

Un rêve TENNIS ATOMIQUE

La rue fourmillait d'un mouvement gai. Je ne voyais personne. Le soleil pénétrait de temps en temps mes membres pour les abandonner ensuite au frisson de l'humidité. Je marchais lentement, avec un sentiment recueilli comme lorsqu'on enregistre en soi les palpitations du monde extérieur. Je n'étais pas seule. Quelqu'un m'accompagnait comme un point d'appui vers une réalité fabuleuse. Nous marchions lentement, dénudés de fatigue, calmes et troublés, troublés et calmés par la fraîcheur du jour.

Je me rappelle à peine le chemin parcouru. J'avais le sentiment d'être prisonnière d'un désir qui montait en moi. Comme cette journée qui mûrissait doucement d'imprévisibles échanges. Je sais que nous traversions des ruelles à l'aspect intime où des enfants jouaient leurs rêves désinvoltes ou discrets. Je me souviens du visage brillant d'un bambin noir aux yeux de billes. De l'odeur tentante de fraîches légumes. D'une cathédrale vieillie aux parois luisantes comme un tissu usé. Je me souviens de la résonance de nos pas sur la poussière de l'asphalte comme un accord intime dévoilé dans l'air. Des dédales inquiétants sur la voie ferrée. D'un étroit et long passage entre deux trains où tu me conduisais sans détourner la tête.

Et nous arrivions devant le fleuve. Des paquebots sommeillaient dans le port. L'air s'était refroidi. Le soleil avait disparu. Je rêve souvent d'émois qui me ramènent à l'impétuosité de l'adolescence. La brûlure des sensations neuves et fatales. Ce jour-là me rappelait la vie comme je l'aime : selon le rêve qui palpite en moi. Comme la lumière d'un regard ébloui. Ou une nuit brillante sur la grève. Comme la nudité entre mes mains. Comme un départ vers l'impossible. Et j'eus envie de partir tout à coup. Comme si le jour se déchirait en moi. Loin de la vie possible. Des joies compensatrices. Des amours diminuées. J'eus envie de partir vers d'éternelles extases, vers des bonheurs incertains. J'eus envie de mourir.

Nous étions seuls, tous les deux, et je n'osais te regarder de peur que tu ne comprisses quelle aventure j'imaginai d'entreprendre. Un paquebot emportant deux enfants sur une mer nouvelle. Une mer d'aucun temps ni d'aucune histoire. D'aucun souvenir, d'aucun marin, d'aucune tempête. Une mer créée par nos désirs — toi et moi — une mer en folie.

Tu m'offris une cigarette. Ma main tremblait sur la tienne. A nos pieds l'eau noire s'allongeait infiniment.

(suite à la page 4)

Suzanne BARBEAU

Nous en sommes à l'époque du tennis atomique. Le jeu a perdu presque toute finesse; seules la force et la violence comptent! Un service foudroyant, une ruée vers le filet, un smash irrésistible, puis l'on recommence. Voilà, à peu près, comment l'on peut décrire le récent match disputé à Mont-réal entre Jack Kramer et Frank Sedgman.

Pendant près de deux heures, le robuste et rapide Australien Sedgman ainsi que le grand Kramer, les cheveux taillés à la "fusil marin", se livrent un duel de "supermen". Kramer n'a l'avantage que parce qu'il a bénéficié du premier service. Il mène à 2-1, mais Sedgman porte le compte à 2-2; c'est ensuite 3-2, 3-3 et ainsi de suite jusqu'à 15-15, alors que Kramer donne des signes de fatigue de plus en plus évidents. Kramer sert, commet une double faute; le service suivant est bon, mais Sedgman riposte par un revers croisé impossible à atteindre : 0-30. Dans un suprême effort, Kramer décoche un "American twist", monte au filet et tue la balle : 15-30. Deux "passing shots" de suite et Sedgman domine pour la première fois. Le compte est maintenant de 16-15 en sa faveur. A son tour de servir. La balle imprévisible voyage tantôt à droite, tantôt à gauche. Kramer n'a plus de réplique et Sedgman l'emporte par 17-15, après être sorti vainqueur du premier set par 6-4.

Extraordinaire et ennuyant

Que pense de tout cela le spectateur moyen, l'un des

5,400 officiellement présents au Forum? Il trouve la rencontre à la fois extraordinaire et ennuyante. Il ne s'agit pas à proprement parler de tennis, mais d'un nouveau sport d'une brutalité inouïe. Etait-ce en 1930 ou en 1932 que le grand Bill Tilden et René Lacoste se livraient à St-Cloud (France) un mémorable match de trois

par
Jean Tessier

heures et demie marqué d'interminables échanges de la ligne de fond et couronné par la victoire du Français après cinq sets épuisants, par un dimanche torride du mois d'août? Que tout cela est loin!

Dans le baseball, il n'y a plus de Ty Cobb, capable de distribuer comme à volonté les coups simples et les doubles dans tous les coins du losange.

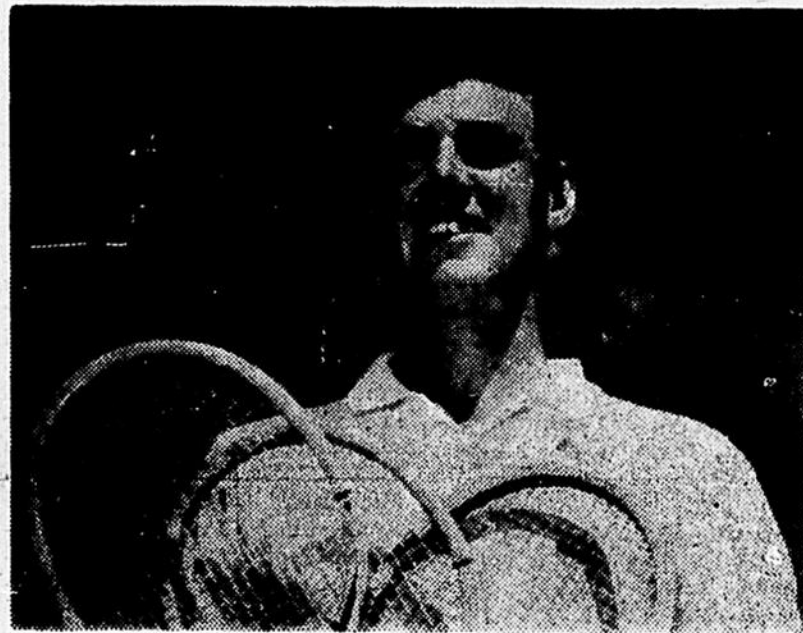
Les joueurs d'aujourd'hui ne visent qu'à frapper des coups de circuit. King-Kong est devenu le roi du baseball. Au hockey, l'adresse n'a à peu près aucune importance; ce qui prévaut, c'est le poids et la rudesse. Tel que joué aujourd'hui, le hockey n'a plus de place pour des joueurs du type d'Aurèle Joliot ou de Pit Lépine. Les choses en sont rendues au point où il n'y a guère que l'amateur, devant son poste de télévision, qui sache qui vient de compter. Le jeu de hockey a dégénéré en mêlée générale et ceux qui s'y distinguent sont exclusivement les costauds, les gaillards de cent soixante-quinze livres et plus. Dans le domaine de la boxe, c'est la même chose que l'on dé-

clare. Il s'agit de knock-outer son rival le plus tôt possible, quel que soit le prix payé par chaque spectateur.

Segura vs McGregor

Pour revenir au tennis, soulignons que la rencontre Pancho Segura - Ken McGregor a fourni du jeu extrêmement plus intéressant et plus varié que celui que présente le duo Sedgman-Kramer.

Tout le répertoire des coups y passa. Même s'il s'agissait de



professionnels, même si de chaque côté du filet on tentait le tout pour gagner, on ne se prenait pas trop au sérieux, on conservait un certain amateurisme et la foule s'amusait tout autant que Segura quand celui-ci criait : "Ah! Pancho", afin de s'encourager.

Entre les rencontres, dans les couloirs du Forum, les spectateurs se posaient la sempiternelle question : "Quel est donc l'avenir du tennis canadien?"

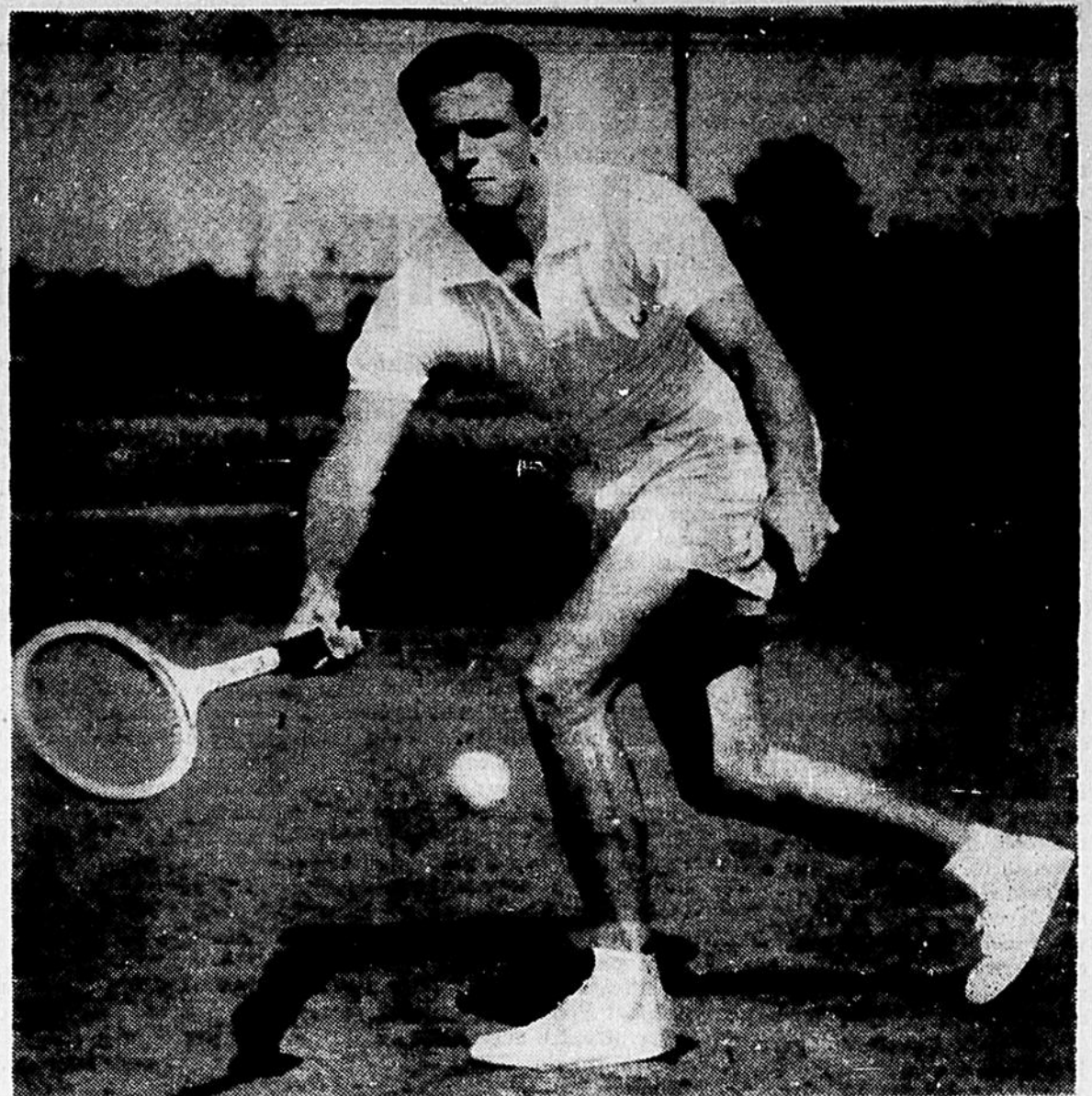
Pourquoi?

On impute d'ordinaire nos lacunes uniquement au climat. Commençons donc pas constater que nous n'offrons guère à la jeunesse suffisamment de courts de tennis. Avec une population moins nombreuse, la ville de Toronto compte deux fois plus de courts que la métropole du Canada, et cependant la Ville-Reine a beaucoup, est de beaucoup devancée par Melbourne, notamment.

Pas d'argent pour le tennis

Nos gouvernants ont su trouver dans le passé beaucoup d'argent pour construire des stades de baseball, qui n'occupent tout de même que dix-huit joueurs à la fois, des arénas dans lesquels n'évoluent simultanément que douze joueurs de hockey, mais on n'a pas réussi à trouver de capitaux pour aménager les courts de tennis requis par notre jeunesse. Il est vrai qu'il faut aussi, pour perfectionner les jeunes méritants, une rémunération adéquate que l'on ne saurait obtenir qu'en organisant des tournois disputés dans des stades assez vastes pour attirer des foules considérables. Témoins Wimbledon, capitale mondiale du tennis, le stade Roland-Garros, Forest Hills aux Etats-Unis.

Nous sommes quelques-uns à avoir confiance en Robert Bédard, la jeune étoile de Sherbrooke, et en Mariette Laframboise, notre Helen Wills mont-réalaise, mais l'on ne manquera pas de se souvenir que, dans le cas de Bédard tout au moins, cette confiance s'appuie surtout sur le fait qu'il a miraculeusement obtenu une bourse d'étude qui lui permet de perfectionner son jeu en Californie méridionale.



La "menace" de paix

Le réarmement indispensable économiquement ?

Les événements diplomatiques internationaux survenus depuis la mort de Staline ont développé dans le monde l'idée que la consolidation de la paix n'était peut-être pas impossible. Les faits sur lesquels s'appuie un tel sentiment ont été rapportés quotidiennement et il est inutile de les rappeler à nouveau. Le rétablissement de la paix en Corée est apparu en particulier possible, avec toutes les conséquences que la chose pourrait entraîner dans la suite.

Tandis que les peuples et même la presse de toutes nuances exprimaient l'idée que cette tendance nouvelle ne devait certes pas être accueillie sans prudence mais qu'elle était satisfaisante en soi, il se produisait ceci que la Bourse des valeurs, aux Etats-Unis d'abord, et dans les pays européens ensuite, "réagissait" d'une façon nettement défavorable et que les marchés de matières premières faisaient de même dans l'ensemble.

Tout s'est passé comme si, d'un côté financier, on avait extériorisé la crainte que le réarmement soit devenu indispensable pour que les pays "occidentaux" puissent conserver ou retrouver leur prospérité économique.

L'économie de ces pays risquent donc de se trouver surprise par une perspective de paix comme elle a été précédemment surprise par ce qui lui est apparu comme un risque de guerre? Telle est la question que l'on est aujourd'hui en droit de se poser.

Il est manifeste que, pour les Etats-Unis tout au moins, l'entrée dans la "guerre froide" avec la part de guerre réelle que représentait l'affaire de Corée, a puissamment reproduit les conditions de la prospérité économique, et que c'est à elle que sont dus les notations statistiques assez favorables que donne depuis plusieurs mois l'économie américaine. Mais il n'est pas moins apparent cependant, que, pour les pays d'Europe, il n'en a pas été de même et que la décadence des productions "civiles" au profit d'une reprise des fabrications militaires, d'ailleurs partielle et problématique, y a beaucoup entravé le redressement économique à peine amorcé.

De ce simple aspect des choses on pourrait donc dire que si les hommes d'affaires américains s'inquiètent quand ils voient la paix redevenir "possible", la réaction des hommes d'affaires européens devrait être de toute manière différente. La "mauvaise humeur financière mondiale" devant toute perspective de retour à la paix réelle ne pourrait alors s'expliquer que par l'emprise mondiale qu'exerce la finance américaine.

On ne pense pas et personne n'insinue que la mutation de la politique soviétique puisse être tellement nette que l'effort des pays "occidentaux" pour leur armement puisse être interrompu. Cependant les dépenses militaires de ces pays, et particulièrement des Etats-Unis, pourront peut-être diminuer quelque peu. Il y aurait donc une certaine nouvelle "reconversion" à réaliser dans certaines industries qui ont orienté leur activité vers les fabrications d'armements avec une réelle décision.

Serait-ce donc une "catastrophe"? Le croire ce serait penser que l'économie libérale et concurrentielle a réellement vécu et n'est plus capable de faire face à son rôle réel : répondre aux besoins de la population.

Car on peut discuter éternellement le fait de savoir si l'économie du profit est réellement la meilleure; mais si elle démontrait son inaptitude dans une circonstance aussi importante, il n'y aurait certainement plus de discussion possible.

Certes, toute mutation dans l'activité économique, et notamment une "reconversion" telle que celle qui pourrait être en cause n'irait pas sans difficultés, à la fois sur le plan de la prospérité des entreprises et sur le plan social, un certain chômage momentané n'étant pas invraisemblable. Ce serait d'autant mieux le cas que les besoins qui, après 1945, étaient immenses et immédiats en matière de production civile, ne sont plus du même ordre aujourd'hui, en Amérique tout au moins, et bien loin de là. Mais il reste d'immenses besoins dans le monde, et même d'abord dans les pays équipés d'Europe, et les problèmes financiers que pose leur couverture ne peuvent être insolubles sans encore carence de la doctrine appliquée.

Aujourd'hui, quoi qu'il en soit, la plupart des cours commerciaux sont inférieurs dans le monde à ceux qui existaient avant la guerre de Corée. Ce ne peut plus être dans la cherté que s'assurent les profits, sauf ces précaires profits de la pure spéculation qui n'ont rien à voir avec les vraies sécurités économiques. Ce ne peut être que par l'initiative toujours en alerte et capable de n'importe quelle mutation que les organismes de l'activité mondiale, et spécialement, européenne, pourront garder ou retrouver leur prospérité. Si la "paix menace" réellement, comme le dit peut-être humoristiquement un journal américain, le moment va venir où les conceptions économiques des systèmes opposés vont s'affronter sur le plan des échanges et de la concurrence. C'est alors que notre système devra faire ses preuves et s'il y manquait il n'y aurait pas de système militaire qui pourrait assurer sa survivance.

Jean PUIER

Justice et droit fiscal

L'impôt oblige-t-il en conscience ?

CERTES nous ne manquons pas d'impôts. On se plaint à représenter le fisc comme un monstre odieux, soit de pieuvre dont les nombreux tentacules saisissent l'honnête homme dans une étreinte funeste. Le fisc est l'ennemi public. Dans cette lutte entre l'Etat et le citoyen, les forces sont par trop inégales; en conséquence, tous les moyens sont de bonne guerre. Le contribuable n'est-il pas en position de légitime défense ?

Nous allons étudier brièvement le droit pour l'Etat de percevoir des impôts et le devoir du citoyen de s'en acquitter honnêtement. Sujet de brûlante actualité...

Nature de l'obligation fiscale et morale objective

Il est indiscutable que l'Etat a le droit d'imposer ses ressortissants; un tel pouvoir correspond à sa fonction d'administrateur de la chose publique. Si l'Etat veut assurer le bien commun, comme il le doit, il lui faut les ressources nécessaires.

D'autre part, tout homme a des devoirs envers la société: devoirs moraux de s'intéresser à la chose publique, de participer honnêtement à l'élection des hommes d'Etat, de payer l'impôt.

L'obligation fiscale relève de la justice sociale: elle est un devoir du citoyen envers l'Etat; devoir de fournir à celui-ci les moyens nécessaires à l'exécution de ses fonctions. Dans la satisfaction de ce devoir, tous les citoyens sont solidaires: car, si l'un ne paye pas ses impôts, il augmente injustement le fardeau fiscal de son voisin: ou bien celui-ci sera privé des services qu'il serait en droit de recevoir de l'Etat, ou bien l'Etat élèvera les taux d'impôt afin de maintenir les mêmes services.

Ce devoir civique est absolu. Il n'appartient pas au citoyen d'apprécier la nature et la quotité de son obligation envers l'Etat; il serait bien incapable de le faire impartialement et en pleine connaissance de cause. La mauvaise administration, la dépense des deniers publics pour une cause injuste ou immorale (telle une guerre d'agression) ne sont pas là des raisons qui justifient le citoyen de frauder l'impôt. Les griefs politiques doivent être adressés politiquement, selon l'ordre établi. C'est par son bulletin de vote, et non par son rapport d'impôt, que le citoyen d'un Etat démocratique peut et doit surveiller l'administration de la chose publique. Permettre à l'individu de se soustraire au paiement de l'impôt, pour quelque cause que ce soit, ce serait détruire l'ordre politique essentiel au bien commun, car ce serait livrer la chose pu-

blique à l'arbitraire égoïste du contribuable.

Une exception, toutefois, est admissible: si un impôt est affecté particulièrement à un but injuste ou immoral, tel impôt n'oblige pas en conscience. Ainsi, une taxe qui serait prélevée dans le seul but de pourvoir aux besoins de l'enseignement public neutre ou protestant n'obligerait pas en conscience les catholiques qui posséderaient leur propre école; il en serait de même d'une taxe spéciale de guerre tenue généralement pour injuste. Mais il est essentiel que la taxe soit spécialement désignée pour un tel but, que l'on sache d'une façon certaine que le produit de cet impôt sera affecté à la réalisation de cette fin et à nulle autre. En pratique, les impôts versés au fond consolidé du revenu national n'ont pas le caractère requis de spécification, et le contribuable ne peut s'en dispenser sous prétexte qu'entre autres fins ils servent à des fins immorales ou injustes.

Nous croyons donc que l'obligation fiscale ne relève pas uniquement du droit, mais également de la morale: elle se fonde sur la justice sociale. Celui qui fraude l'impôt est moralement en faute. D'aucuns, cependant, sont d'une autre opinion.

Morale subjective

En notre catholique université, on enseigne au cours de déontologie juridique que l'impôt civil n'oblige pas en conscience. Seul l'impôt ecclésiastique aurait cette vertu! Curieuse morale et curieuse justice qui respectent la dime et méprisent l'impôt sur le revenu. "Devons-nous payer, ou ne pas payer? — Alors Jésus leur dit: Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu." (St-Marc, chap. XII, 13-17)

Mais voyons un peu les raisons invoquées en faveur du caractère amoral de l'obligation fiscale; posons d'ailleurs la question dans les termes mêmes de ce professeur (1): les lois fiscales sont-elles des lois morales ou des lois purement pénales? Une réponse directe semble difficile: l'obligation fiscale, en vertu de la justice sociale naturelle, ne serait-elle pas morale? Notre professeur ne répond pas; il se demande plutôt "comment peut-on savoir si les lois fiscales sont des lois morales

ou pénales?" Mais ici le moraliste se dérobe; il n'appréciera pas la nature et la gravité de l'obligation fiscale; il interrogera plutôt le législateur; le pauvre homme, qui ne cherchait qu'à obliger légalement ses subordonnés à payer un impôt, devra bien malgré lui, leur faire une petite leçon de morale! et, s'il ne dit pas expressément que sa loi oblige en conscience, "quand rien ne viendra préciser le sens de la loi", le contribuable pourra, sans manquer à son devoir moral de citoyen, frauder le fisc et ne payer que "le minimum supposé suffisant", car "on doit restreindre les choses odieuses" et l'impôt laïque est une de ces choses. "En cas de doute, ce qui jouera le rôle de critère à la délimitation — du moins approximative — de la nature et de l'étendue de la Loi, ce sera l'estimation des gens de bien, conjugués à l'opinion des moralistes, alors que ces derniers devront néanmoins tenir compte de la coutume ainsi que de la mentalité des sujets de la Loi... On doit consulter la coutume prévalant auprès de la majorité considérée saine". Si la pratique d'esquiver le fisc prévaut chez l'élite et est admise par quelques légistes de marque, elle constitue une "preuve respectable que le législateur n'a pas eu l'intention d'imposer une obligation morale de conscience directe".

Observons tout de suite que ce n'est pas le rôle du législateur d'obliger moralement; il est donc normal qu'il se contente d'obliger légalement. Observons également combien étrange est cette morale qui n'ose pas établir un jugement de valeur fondé sur la nature des choses, mais se conforme plutôt à l'opinion populaire, aux sentiments d'une élite, à la médiocrité considérée saine! La morale n'est-elle pas une discipline normative?

Notre professeur nous donne un exemple pour illustrer sa thèse: "Si, d'après une enquête (judiciaire)... le sujet est reconnu n'avoir pas déclaré, sur sa feuille d'impôt, tout ce qu'il réclamait le fisc, — dans l'hypothèse où presque tous les gens réputés honnêtes considéreraient la Loi comme simplement pénale, et ce, à défaut de clarté quant à la nature de l'obligation de la loi, — le délinquant, alors — mais après jugement seulement — serait tenu en conscience de solder la somme due en tant que fixée par l'autorité

Il sera bientôt l'heure de produire sa déclaration d'impôt. Cauchemar pour les uns; facilité pour les autres. Un jeune avocat, M. Marc Brière, pose ici un problème de grande actualité: la morale tolère-t-elle que l'on trompe le fisc? L'auteur, qui ne partage pas cette opinion très répandue dans le Québec, révèle qu'un professeur de déontologie, à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, enseigne que l'impôt civil n'oblige pas en conscience. Avant de se présenter chez son curé pour obtenir le traditionnel "reçu de charité", il n'est pas inutile de méditer les sérieuses réflexions que nous propose M. Brière.

compétente." — Seule la décision judiciaire emporte obligation morale; en soi, l'impôt n'oblige pas en conscience; les lois fiscales "n'exigent qu'une obéissance passive..."

par

Marc BRIERE

D'ailleurs, pourquoi s'en faire? L'Etat n'est-il pas le plus fort? Et la morale ne l'intéresse pas; seule importe pour lui la politique effective du résultat financier; et il ne manque jamais son but. Le Législateur devinera "les finesses esquives de ses subordonnés... Il peut faire des additions de surtaxe calculées en vue des soustractions probables opérées par les prestidigitateurs de métier (avocats et comptables). Il est capable de relever le plateau de la balance bien au dessus des pertes prévues et prévisibles"... etc., etc. Puisque le législateur a prévu la fraude, libre à nous de frauder le fisc!... déjà le Législateur, qui avait tout prévu dans son intuition merveilleuse, s'était assuré la somme requise pour équilibrer son budget. Et ainsi, nous serions justifiés de nous en tenir au minimum d'obligation morale, et de nous borner à l'attitude de l'obéissance passive". (L'auteur reconnaît ici un minimum d'obligation morale; mais qui fixera ce minimum?)

Enfin, on nous exhorte de n'être pas imbécile. Soyez aussi fin que les autres! si tous les maris trompent leur femme, et que je demeure bêtement fidèle, je suis iné-

vitement cocu... "Dans nos populations si indépendantes, si mêlées au point de vue technique, moral aussi bien que religieux — tant au Canada qu'aux Etats-Unis — ceux qui se soumettraient constamment à de très nombreuses obligations de conscience... ne constitueraient qu'une minorité; et cette minorité se trouverait de ce fait, pour la défense de leurs intérêts privés, dans une position d'infériorité. En outre, ce serait manquer d'équité à l'égard de ces consciencieux; ce serait une injustice sociale à leur égard." — Nous y voilà donc! une injustice sociale, donc immorale; mais c'est là ce qui caractérise la fraude fiscale! C'est la raison même qui nous incite à déclarer morale l'obligation fiscale!

Il nous reste à choisir entre deux solutions:

—supprimer cette injustice sociale en généralisant la fraude, tout au moins en l'admettant;

—Condamner la fraude et relever le sens moral des citoyens afin que tous s'acquittent honnêtement de leurs obligations fiscales.

Notre professeur préconise la première solution; pour ma part, je veux être utopiste et défendre la dernière, même si je dois me résigner à me débattre dans un état d'infériorité; je sais bien que la vertu n'enrichit pas son homme, je sais bien que c'est en fraude que le fisc qu'on peut offrir à sa femme un manteau de vision; mon choix demeure le même.

Et l'auteur de conclure: "En faisant un faisceau des opinions des nombreux théologiens mentionnés, il s'ensuit qu'il est probable que l'on peut, sans faute directe contre la justice et même sans véritable mensonge — mais ce qui est loin d'être recommandable — réduire les déclarations pour l'établissement des feuilles d'impôt, et attendre que le fisc fasse la preuve qu'elles sont insuffisantes. Le fait de l'exagération presque évidente de certaines taxes, joint à la coutume répandue chez la majorité de la population, peuvent en effet excuser de toute faute grave". Ces derniers mots semblent une admission qu'il peut y avoir faute, au moins légère, à frauder le fisc. Mais il reste que, dans l'ensemble, notre professeur estime que l'obligation fiscale n'est pas un devoir de justice; le paiement de

l'impôt est sans doute un acte louable de charité, mais en conscience nul n'y est tenu!

Fraude fiscale

Sauf l'exception mentionnée, malgré l'opinion contraire de certains moralistes, nous croyons que l'impôt oblige en conscience, que celui qui fraude le fisc est en faute légalement et moralement. Il importe maintenant de définir la fraude fiscale qui engage la responsabilité morale de son auteur.

Il est significatif de noter que Larousse applique surtout le mot "fraude" au domaine qui nous occupe. La fraude est "une tromperie, un acte de mauvaise foi dont l'objet est de causer préjudice à autrui", et, plus précisément, la fraude fiscale est toute "tromperie qui a pour but de soustraire au fisc tout ou partie de ses droits." C'est l'action intentionnelle d'esquiver illicitement ses obligations fiscales.

Disons tout de suite que ne constitue pas une fraude, et par conséquent n'entraîne pas la responsabilité morale, le fait d'employer tous les moyens licites (permis par la loi) pour réduire sa contribution fiscale. Toute mesure fiscale doit être interprétée en faveur du contribuable; s'il existe un doute sur l'effet d'une disposition de la loi, le citoyen pourra l'interpréter dans le sens qui lui est le plus favorable. Aussi longtemps que le fisc n'aura pas obtenu une décision judiciaire contre celui-ci, il ne sera pas tenu en conscience de rencontrer les exigences douteuses du fisc.

Mais constitue certainement une fraude toute fausse déclaration délibérément inscrite dans la feuille d'impôt sur le revenu. Parmi les fausses déclarations coutumières, la plus odieuse est sans doute celle qui se camoufle sous le voile honorable de la charité ou de la pitié; la collaboration facile de certains curés dans cette immense entreprise frauduleuse ne les laisse pas sans reproche, bien qu'ils n'en soient pas directement responsables; mais, puisqu'ils ont charge d'âmes, ne devraient-ils pas s'attarder, une fois l'an, à relever le sens moral de leurs paroissiens dans l'accomplissement de leurs devoirs civiques? (2)

Il serait oiseux de décrire ici toutes les fraudes fiscales. Ten-

tons plutôt d'en apprécier la gravité morale (en ceci je serai très bref, car je connais mal la casuistique). J'incline à croire que frauder l'impôt indirect ne constitue, en général, qu'une faute légère. La plupart du temps, le montant en est modique, et ces impôts sont trop artificiels et vexatoires pour entraîner une grave responsabilité morale. Tels sont les impôts de douane, qui entravent la liberté naturelle de circulation des biens; tel est l'impôt exorbitant sur les cigarettes canadiennes; si je m'y soustrais en fumant des "Imports" américaines, suis-je en faute? — Par la surabondance de taxes, et son manque de tact, l'Etat s'attire de telles déceptions; il pousse ses ressortissants à ces fraudes mineurs en les tentant injustement.

Mais en matière d'impôt direct, l'enjeu est tout autre; et l'Etat joue franc jeu: cette franchise exige en retour la plus stricte honnêteté des contribuables; et la fraude m'apparaît une faute grave.

Politique fiscale

Ceci m'amène, en guise de conclusion, à dire un mot de la politique fiscale. C'est un devoir pour l'Etat de ne pas indûment induire les contribuables en tentation; s'il faisait disparaître, autant que faire se peut, cette myriade de taxes vexatoires, ses ressortissants prendraient moins facilement l'habitude de frauder le fisc.

D'autre part, que l'impôt sur le revenu soit juste et simple! Que l'Etat diminue les offres d'exemptions frivoles (qui constituent autant d'occasions de péché), et qu'il augmente les exemptions de base: à mon sens, tout revenu individuel inférieur à \$1,500 — peut-être même à \$2,000 — ne devrait pas être taxé, et tout revenu familial inférieur à \$3,000 ne devrait pas être soumis à l'impôt. Il est évident, en effet, que ces chiffres correspondent au minimum vital. Quant au reste, que les taux d'impôt soient justement proportionnels aux besoins de l'Etat, et que les citoyens s'acquittent scrupuleusement de leurs obligations fiscales (ils en ont le devoir moral): c'est la grâce que je nous souhaite!...

NOTES:

- (1) Tout le long de cet exposé, je citerai abondamment des notes de cours, que ce professeur distribue à ses élèves de la faculté de droit. Il ne fait d'ailleurs qu'exposer la thèse de certains moralistes, en particulier celle du R. V. P. Dufort. ("Taxe sur le revenu, obligatoire ou non?"), qui est, dit-il, "la plus au point".
- (2) Sur l'immoralisme des Canadiens français en politique, lire l'excellent article de Pierre Elliot Trudeau, publié dans Cité Libre, (vol. 2, no. 3, déc. 1952), dont j'extrait le passage suivant: "Dans nos relations avec l'Etat, nous sommes passablement immoraux; nous corrompons les fonctionnaires, nous usons de chantage avec les députés, nous pressurons les tribunaux, nous fraudons le fisc... En matière électorale, notre immoralisme devient scabreux".



• Madame Vijaya Lakshmi Pandit est, sans contredit, l'une des femmes qui s'emploient le plus énergiquement à protéger la paix dans ce monde. Seule femme qui ait dirigé une délégation aux Nations Unies et à qui l'on confie le poste d'ambassadeur des Indes à Moscou, elle a rencontré lors de sa visite au Canada, le mois dernier, M. et Madame Saint-Laurent.

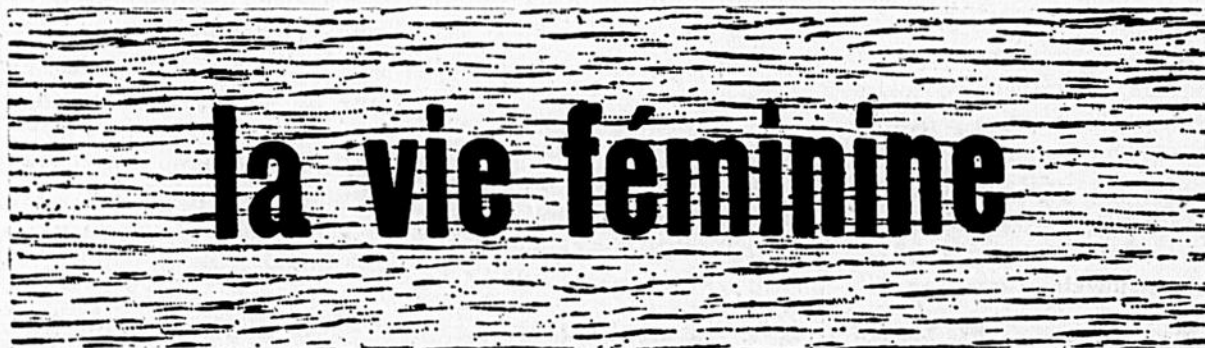
En prévision du 1er mai

UNE aimable tradition veut que le brin de muguet, offert le 1er mai, soit un gage de bonheur. Mais la fleur est, hélas! éphémère et ne tarde pas à se faner. Heureusement, son arôme délicat, retenu et fixé par les grands parfumeurs français, constitue un excellent produit de remplacement, durable et toujours agréable à recevoir.

Il existait déjà toute une gamme de parfums à base de muguet, dont le "Muguet" de Coty est peut-être le plus connu. Un nouveau-venu va certainement y prendre une place d'honneur: c'est le "Premier Mai" d'Houbigant, parfum fleuri et printanier, dont la présentation d'élégante, dans un flacon de sac ovale et

aussi plat qu'une montre de gousset, lui-même enrobé d'une housse de soie verte comme les jeunes pousses de muguet, est digne de la grande signature qu'il porte!

Et puisque nous en sommes au chapitre des flacons de sac, signalons que "Miss Dior", elle aussi, se présente sous cet aspect, dans un tube de cristal à fermeture hermétique, protégé par une gaine de daim gris. Il en est de même du "Crêpe de Chine" de Milot, mais le tube de cristal est ici revêtu d'une gaine en métal doré assortie au tube à rouge de la même maison, et son bouchon hermétique s'orne d'un joli gland de soie de couleur vive.



la vie féminine

Le paletot trois quarts

VOILA que réapparaît dans toute sa nouveauté le paletot trois quarts qui fit fureur il y a quelque dix ou douze ans! Subitement, on a retrouvé son charme, très jeune et très parisien, d'ailleurs.

Depuis que les robes ont un peu allongé; il se peut qu'un de vos manteaux ait dû être relégué parce qu'il semblait impossible de l'allonger d'une façon invisible. Voici l'occasion de l'exhumer de la garde-robe et de lui donner une seconde jeunesse. L'important est de le porter sur une jupe étroite. Les paletots tombant à moitié aux 3/4 et aux 7/8 des robes ne sont jolis que si, au-dessous du niveau où ils s'arrêtent, la ligne est fuselée. La silhouette est donc toute changée par ces nouvelles longueurs.

Le paletot court et ample, lui, a vu sa faveur décroître dans les collections de haute couture: le plus souvent, pour demeurer, il doit se faire plus étroit ou plus raide et se porter tout à fait assorti à la robe ou au tailleur qu'il accompagne. Le paletot 3/4 et 7/8, au contraire, sera plus élégant s'il est très différent de la robe ou du tailleur. Les tissus velus et légers, les gros tweeds à effets de "vannerie", les ratines de tons vifs feront merveille pour ces vêtements reposant sur une jupe noire ou grisaille.

Imaginons un manteau 7/8 en arraché léger de coloris jaune

moutarde ou "ananas". Il sera presque droit; des manches 3/4 se feront munies d'un haut revers et montées assez bas ou kimono. Le col aura disparu laissant une encolure plate et ronde soulignée par une découpe de même forme simulante une patte avec deux boutons. Poches obliques à passepoil.

Sur une petite robe noire ou gris "anthracite", voici maintenant une veste écaille, rouge, ou

par

Simone PASCAL

"vert pomme", à petit col en velours noir. Le bord des devants s'écartera depuis l'unique bouton-ner assez haut sur la poitrine. Les manches plates sont montées à la manière classique. Poches à rabats, longue pince montante.

Sur une robe en tissu de fantaisie, une de ces robes en petit tweed fin, en pied-de-poule ou en lainage écossais à petites dispositions, un paletot 3/4 sera très chic. Celui-ci est soit en shetland, soit en homespun écaille sur une robe grise, ou bois de rose sur du gris foncé; soit encore en tweed à gros dessin sur tweed plus fin. Sa forme est assez aisée sans être ample; des manches kimono ou demi-raglan (raglan devant, kimono dans le dos); le col châle

assez large simule une pèlerine dans le dos, mais laisse devant une échancrure accrue par le boutonage sur une patte médiane piquée. Des poches profondes sont appliquées sur les côtés.

Il sera très raffiné de doubler ces manteaux courts en tissu du ton de la robe qu'ils doivent accompagner; ou d'une soierie imprimée si robe et paletot sont unis; ou encore d'un ton très vif contrastant... si l'un et l'autre sont de couleurs assorties.

Lorsque l'un de ces paletots n'est pas l'utilisation pratique d'un vêtement existant, on peut composer un effet réversible très pratique: par exemple tweed d'un côté, toile foncée de l'autre; tissu uni et tissu imprimé; lainage et soierie permettant au même manteau de servir pour les allées et venues de la journée, comme pour les sorties élégantes du soir.

LA JAQUETTE DROITE SEMBLE avoir la préférence de Dame Mode, ce printemps. Mais je la recommande de préférence aux grandes femmes élancées; pour les 5'5" et les moins grandes, il est préférable de porter le costume ajusté, qui amincit. Mais il n'est pas question de mettre de côté le costume de l'an dernier, vous pouvez fort bien le rajouter et le plus simplement du monde: en harmonisant la doublure à une blouse de crêpe imprimée. Essayez, vous serez enchantée du résultat et vêtue selon les décrets des grands couturiers!



• Voici l'incroyable "coiffure-éléphant" que l'artiste capillaire "Phyris" vient de faire admettre parmi d'autres créations moins élaborées. Il n'est pas dit que les Canadiennes ne l'adopteront pas!

Gilet ou chemisier

LE style "deux-pièces" des tailleurs pourrait, à première vue, paraître défavorable à la blouse. Les jaquettes de coupe féminisée, mais fermant assez haut, à manches trois-quarts, et dépourvues de col peuvent, sans doute, être portées sans blouse. Mais leur échancrure profonde laissant le cou trop nu pour la ville et pour les journées encore fraîches du printemps, le souci de ne pas salir trop vite les doublures, incitent nombre de femmes à faire choix d'un corsage dans l'esprit même de la mode nouvelle.

Pour être tout-à-fait dans la note, il faut opter pour le gilet ou pour le chemisier.

Le gilet est inspiré du vêtement

masculin: boutonage devant, pointes s'allongeant sur la jupe. Les manches sont très courtes, généralement kimono. L'échancrure étroite et profonde forme un cran et dessine un revers tailleur rabattu en dedans. Le gilet est en piqué de coton uni (blanc, jaune, écaille) ou imprimé de petites fleurs en semis (oeillets magnardise, boutons de rose, etc...)

Le chemisier est en toile ou en popeline de coton, voire en linon. Ses manches resserrées au poignet sont montées à pattes d'épaules. Le col plat couvre la base du cou et reste ouvert devant. Un large plastron rectangulaire à plis plats cousus, une bande de boutonage donnent de l'intérêt au haut du buste.

Mon journal

6 MARS. — Nous nous moquons volontiers des ridicules de notre anglomanie; n'est-il pas émouvant de découvrir, le long de la route, un "France Inn", qui vous a un petit air onotagou ou nonotouan. Rien de plus déplaçant que des sottises ainsi affichées, de pareils manques de goût. Nous pouvons frapper notre coulepe, nous ne sommes pas les seules victimes. Depuis que la civilisation du coca-cola a substitué en France Marilyn Monroe à la Déesse Raison, nous pouvons à notre tour nous voiler la face. Que penser, par exemple, du "Pascal's Bar"? Je suppose qu'il est situé près du pont de Neuilly. Il serait bien étonné, le vieux Corneille amoureux de Marquise du Parc, si elle lui avait enfin accordé un rendez-vous clandestin au "Jeanne d'Arc's Grill Room". Et il existe, cet estaminet de malheur! Les Français nous offrent de très mauvais exemples et nous sommes si prompts à l'imitation.

7 mars. — A cette période de l'année, beaucoup de propriétaires de voitures sont très nerveux. S'il ne s'agissait que d'acquiescer le montant de leur permis! Ils jouent de leur influence pour obtenir un tout petit numéro. Comme c'est vulgaire — vulgum pecus — d'afficher six chiffres à l'arrière de son automobile! Un seul chiffre, c'est beaucoup demander et il n'y en a après tout que neuf; deux chiffres, cela vous classe un personnage, mais le nombre est encore limité; enfin, pourvu qu'il n'y ait que trois chiffres, en bas de 1,000, quelle aubaine! Quiconque vous voit rouler sait immédiatement que vous êtes un personnage de distinction. Si vous n'avez pas une décoration à votre boutonnière, qu'au moins votre voiture en ait une. C'est contraire au vieux principe thomiste que l'accessoire suit le principal. C'est incroyable ce que les gens distingués peuvent être nombreux! Rien d'étonnant chez les descendants de ceux qui ont participé aux querelles de préséance sous le régime français.

8 MARS. — A l'occasion d'un buffet froid (excellent et abondant) au collège de Saint-Laurent, j'ai l'avantage de visiter les travaux en cours. Il faut le voir pour le croire. La décoration est d'un goût exceptionnel; des couleurs vives, soigneusement harmonisées, des tentures bien seyantes. Je parcours quelques chambres, un salon de réception, une salle à manger dominée par un admirable Christ en fer forgé, le réfectoire des philosophes, la très vaste cuisine dotée de tout ce qu'il y a de plus moderne. L'extérieur du collège conserve son allure vétuste; on aurait bien tort d'y changer quelque chose. Mais, à l'in-

terieur, on ne boude pas les exigences du progrès associé aux soucis de la beauté et de l'élégance.

9 MARS. — Reçu une lettre du colonel Roger Maillet, m'annonçant la mise sur pied d'un musée historique à l'île Perrot. Lui-même pourra contribuer à sa richesse par plusieurs pièces qu'il entasse dans son étonnante gentilhommière. Il est conservateur intérimaire de ce musée, qui ne devrait pas mener une trop rude concurrence au musée de cire. Roger Maillet devient le partisan de notre maître, le passé? Il ne s'agit pas ici d'idées, mais d'objets; ce qui suscite moins de controverse.

par
**Roger
DUHAMEL**

10 MARS. — Un enfant de sept ans et demi possède déjà tout un monde d'images et de souvenirs visuels; on lui apprend subitement qu'il ne verra plus le soleil, qu'il est devenu aveugle. Peu à peu, il rebâtit l'univers avec les moyens qui restent à sa disposition, surtout avec ceux qu'il découvre dans le royaume de sa cécité. Ce mot même ne lui agréait pas, puisque, devenu homme, il ne se sent pas à l'écart. Les couleurs conservent pour lui une signification, plus précise et plus souple, différente en tout cas de celle que leur accordent les voyants. "J'étais en retard dans la cité heureuse, dans le monde intérieur". Le savoir ne lui demeurait pas un livre fermé. Au cœur de son univers intime, il prolonge les données de l'histoire. "J'apprenais ainsi, en rêvant, le goût de la justice et celui du courage, la passion d'agir. J'écartais toutes les peurs. Je vivais dans l'impatience de vivre". J'ai rarement lu des pages plus nobles, plus belles; elles sont de Jacques Lusseyran (La Table ronde, no 62). Elles procurent une paix d'une exquise douceur.

11 MARS. — Je dois déjeuner avec un ami; il y a déjà quelque temps que nous n'avons conversé à loisir. Au bout de quelques minutes, nous sommes bien huit autour de la table. Ce sera donc partie remise. Dès qu'on dépasse un certain nombre, il ne s'agit plus que de faire des blagues, d'enchaîner des mots, de rire pour tout et pour des riens. Les idées se sauvent, comme des oiseaux effarouchés.

12 MARS. — Je reconduis en voiture l'une de nos romancières. Elle est intelligente et ne l'affiche pas insolemment. Elle est même assez sage pour ne pas ac-

cabler les pauvres bougres qui font la recension des livres, entre dix autres besognes plus pressantes. Elle a une remarque, qui dénote autant de lucidité que de modestie. Comme ce doit être difficile, après avoir lu des ouvrages français de grande valeur, d'avoir à juger ce qui n'est parfois — pas toujours — que maladroits balbutiements! Bien sûr, c'est pourquoi il faut sans cesse varier l'étalement. On ne nous en sait pas gré, au reste.

13 MARS. — Parler de Verlaine, de Claudel et de Péguy devant un auditoire recueilli et fervent: il faut aller à Saint-Yacinthe, dans ce collège de jeunes filles où chaque printemps me ramène pour quelques cours. Les élèves ne sont pas encore à l'âge des auditeurs blasés; la beauté les émeut et les vers trouvent en elles un écho sonore. Avec les années, cette fraîcheur s'atténue, c'est la loi. Peut-être, toutefois, restera-t-il le souvenir de quelques fécondes émotions artistiques.

14 MARS. — Je hèle un taxi pour descendre à un poste de radio. Dès que j'ai indiqué ma destination, le conducteur sourit d'aise. Il a hâte de pouvoir faire étalage de son sens de l'observation. Il ne perd pas une si belle occasion. Dans l'échange obligatoire des considérations sur la température, il glisse surnoiseusement, avec un air entendu: "Oui, monsieur Légraré", "Non, monsieur Légraré". Je demeure un peu abasourdi. Tout s'éclaircit quand il ajoute: "On aime toujours ça entendre les programmes d'Ovila Légraré". Cette fois, aucun doute n'est possible. Pourquoi détourner le brave homme, je subisais peut-être les contrecoups de sa déception. Il sera si heureux, en rentrant cette nuit, de dire à sa femme: "Tu sais pas, à soir, j'ai voyagé Ovila Légraré". Pourvu que le comédien ne m'en veuille pas de n'avoir pas remis les choses au point. A la réflexion, je m'inquiète un peu de son embonpoint...

15 MARS. — Un convention doit se réunir tous les dix ans. Nous sommes quelques-uns, à préparer cette manifestation de mai prochain. Un Jésuite, d'une gaieté simple, qui doit être un camarade charmant pour ses rhétoriciens; un médecin très compétent; et qui ne se prend pas au sérieux et s'intéresse à autre chose qu'à sa spécialité; un avocat d'une gravité calme, d'une efficacité éprouvée; un musicien, compositeur de grand talent; un chef mutualiste, demeuré intéressé à tous nos problèmes nationaux. Je les regarde, plus que je ne les écoute. Et je revois les adolescents qu'ils ont été; ils étaient déjà ce qu'ils devaient devenir. L'homme est déjà inscrit dans l'enfant. Il faut parfois quelque temps pour le découvrir, pour qu'il se découvre lui-même.

Roger DUHAMEL
de l'Académie canadienne-française.

Enfin, une solution au problème...

LA circulation provoque à Paris, comme dans toutes les grandes villes, des difficultés chaque jour croissantes.

De nombreuses mesures sont à l'étude dont la plupart, par avance, soulèvent les protestations ou des automobilistes, ou des piétons, ou des deux, et qui, bien entendu, ne sauraient aboutir à l'élargissement des rues de Paris, ni à la création de vastes espaces libres pour le garage des voitures... Alors, le Préfet de Police s'est avisé qu'il conviendrait d'imposer, aux taxis parisiens, une couleur uniforme, et à leurs chauffeurs, le port d'un cache-pousière. Ces mesures énergiques seraient-elles de nature à contribuer au débouteillage? Cela n'apparaît pas à première vue; mais ce qui apparaît bien, c'est que les chauffeurs de taxi s'insurgent d'avance. Ils entendent conserver leur polychromie et la liberté de leur costume, qui est conforme aux règlements antérieurs, "propre et décent". Les "usagers", eux, souhaitent... trouver des taxis quand ils en ont besoin: leurs ambitions ne vont pas au delà. Et ils espèrent que le spectre du cache-pousière ne va pas provoquer une grève dont ils feraient, à pied, tous les frais...

La circulation totale des quelque 100 quotidiens canadiens est d'environ 3,000,000 de lecteurs.

Les hivers sont très froids à l'intérieur des terres à Terre-Neuve mais sont plus modérés le long de la côte.

Douce France

Cette vieille carcasse...

CETTE VIEILLE CARCASSE, ce vieux promoteur de la vieille Europe, ne craint pas d'étaier aux yeux du monde ses vérités toutes nues. C'est probablement cette immense franchise qui provoque tant de commentaires agréables et désagréables à l'égard de son inimitable visage.

Ces jours derniers, nous avons été grassement renseignés sur ses agissements et son comportement religieux et moral. La Radiodiffusion française nous a envoyé à travers les ondes, par l'entremise de Radio-Canada, le bilan du catholicisme tel qu'il se présente à la fin de 1952.

Beaucoup se sont sentis forts de ce bilan: le slogan de la France athée reste vrai parce que 20 millions 160 mille Français, sur un total de 33 millions 600 mille Catholiques, ont ouvertement déclaré qu'ils ne pratiquaient pas. Le Français a pour habitude de jouer franc-jeu. Cette attitude a toujours été la marque de ce grand peuple épris d'honneur et de liberté. Dans les questionnaires qui lui ont été soumis, il a répondu sans contrainte et le cœur sur la main.

Mais laissons parler les chiffres et regardons-les, ces chiffres, ils sont surprenants!

Le couple idéal: René et Paméla

DOMMAGE que Séraphin n'ait pas été à l'hôtel des Monts, à Mont-Rolland, le 17 juin 1950. Il en aurait eu pour son "argentin", viande à chien.

Mais la vie passe, et l'avare est rendu à son dernier sommeil, sur ses écus d'or, dans le joli petit cimetière, amont la côte.

Ce jour-là une vingtaine de gais lurons, comme savent l'être les gars des pays d'en haut, issus de Normands, trinquaient fort et s'amusaient à chanter des airs à répondre du bon terroir, se racontaient des propos plus légers que le jupon de Jeanneton après sa cueillette de joncs.

Tous se "relançaient" comme on dit chez-nous, et c'est à qui aurait trouvé l'histoire la plus grivoise. Mais de tous les noceurs, celui que nous n'identifierions pas plus au long que son prénom de René, tenait le plancher, après avoir tenu la table, et se vantait de ses exploits amoureux.

On sait que "gros parleur, petit faiseur". L'axiome n'empêche pas René de parler de toutes les filles de son rang qu'il avait "tassées" en tassant le foin dans sa grange, avec cette bonne senteur de terre lavée, quand la récolte sèche, brin par brin, pour devenir une mer d'or, dans les vallées, et sur les côtes.

Arrive un brave fermier des environs, monsieur Edouard. Sa légiti-me, Paméla, est encore la plus belle femme du canton, en dépit de dix naissances. Elle est "faite" au tour et donne des distractions aux hommes, pendant le prône et aussi à la sortie de la messe.

En voyant Edouard, René y va toutes voiles dehors. Il dit connaître Paméla mieux que son ma-

ri. Combien de fois n'est-il pas allé aux fraises avec elle. Et les plus belles n'étaient pas celles du pré...

Ça y est...

René, qui était loin d'être sobre, était le bout-en-train et l'animateur des divertissements et, en relatait ses aventures amoureuses, il prononça contre la chère et brave femme d'Edouard des paroles injurieuses, mensongères, et de nature à porter atteinte à son honneur et à sa réputation.

Edouard a réclamé en justice, par l'entremise de son avocat, Me Marc Boucher, de Saint-Jérôme, en Terrebonne. Le procès a fait se remplir le palais de justice du parc Labelle, sous la présidence de l'hon. juge Hector Perrier, de la Cour supérieure, ancien député.

par
**Adolphe
NANTEL**

té, et ministre du "plus beau" comté de la province.

Ce tribunal vient de rendre jugement et condamne le défendeur à payer des dommages exemplaires de \$50, avec dépens, à Edouard. Ce jugement est une tranche de vie, et nous donnons maintenant la parole à l'un de nos plus distingués juristes:

Ses paroles étaient indiscutablement diffamatoires; heureusement pour le défendeur, tous les témoins, reconnaissant la parfaite honorabilité de la demanderesse, ont tenu ces propos pour des farces plates et grossières.

Le mari de la demanderesse, lui-même, n'y a guère attaché d'importance; sans doute a-t-il immédiatement quitté la réunion, mais il venait à peine de monter dans son automobile pour retourner chez lui à Ste-Adèle lorsque le défendeur sortit de l'hôtel et lui a demandé de le reconduire chez lui. Arrivé à Ste-Adèle, le défendeur s'est fait descendre à

un hôtel et a invité le demandeur à entrer avec lui pour lui offrir une consommation, mais le demandeur a refusé cette invitation.

En cours de route

En cours de route, sur des questions que lui posait le demandeur, le défendeur lui aurait alors immédiatement déclaré qu'il regrettrait ses paroles et qu'il ne connaissait rien de répréhensible contre la demanderesse, et dans son plaidoyer il eût ses regrets et ses excuses.

La Cour accepte le principe posé dans la cause de **Dalley vs Labrecque** (20 B.R. p. 79):

"Dans une action pour injures verbales, il ne faut pas considérer seulement les propos injurieux, mais aussi le motif et aussi l'intention de celui qui les a prononcées, les personnes auxquelles elles ont été tenues et l'occasion qui leur a donné lieu.

L'intention de nuire ou la malice est un élément essentiel de l'injure et de la diffamation.

Bien que les paroles du défendeur n'aient pas été prononcées avec malice, il n'en reste pas moins qu'elles étaient de nature dommageable. La demanderesse a droit à un jugement déclarant injustes et mal fondées les attaques dirigées contre elle, et elle a droit à une indemnité pour la peine et les ennuis que ces attaques lui ont causés.

58 B.R. Savignac vs Voivin, p. 232:

En condamnant le défendeur à payer à la demanderesse un montant de \$50 à titre de dommages, et en plus les frais de l'action telle qu'intentée, le défendeur sera suffisamment puni pour la légèreté de sa conduite et de ses propos.

Par ces motifs: rejette le plaidoyer du défendeur; maintient l'action des demandeurs; condamne le défendeur à payer aux demandeurs la somme de \$50 à titre de dommages et, en plus, les frais de l'action telle qu'intentée, avec intérêts à compter de ce jour.

Mes colères

par Yves Thériault

TOLÉRANCE n'a qu'un sens, celui de tolérer. On tolère pour diverses raisons. Il y a la patience, la charité chrétienne et l'intérêt personnel. Cette dernière raison prend de multiples formes. En politique, l'intérêt personnel peut avoir deux identifications, encore que ces deux identifications soient parfois réunies. Un politicien, par opposition au politique, agit pour obtenir ou conserver des votes; ou pour obtenir ou augmenter un capital-argent.

Ceci dit, réjouissons-nous, mais sans joie. La Cité de Montréal, notre mère à tous, exploitera elle-même, dit-on, ses restaurants de parcs.

Mieux vaut tard que jamais, mieux vaut 1953 que bien auparavant. N'empêche que le mystère serait intéressant à percer. Voyons voir; pendant des années, les restaurants de nos parcs exigeaient des prix exorbitants pour les denrées servies. Dans les parcs municipaux, dont plusieurs avaient été créés spécifiquement pour l'agrément des classes besogneuses de la population, l'on réclamait un prix parfois triple pour un simple cornet de crème glacée. Ça devenait scandaleux. Une organisation commerciale ordinaire pouvait se contenter, malgré des frais d'opération beaucoup plus considérables, d'un tiers de ce prix, et en vivait très bien. Mais les locataires de la Cité, avec une effronterie fantastique, exploitaient le petit peuple et lui riait au nez s'il protestait.

Car voilà un autre point. Sur de mon immunité — en politique on a de ces certitudes — le patron de restaurant se moquait ouvertement des gens qui osaient élever la voix contre les abus.

Et ce n'est pas tout. Ces restaurants jouissaient d'un achalandage que peu d'établissements du genre dans toute la ville pouvaient espérer. Il eût donc été logique de vendre moins cher qu'ailleurs.

Autre anomalie, et non la moindre. Dans ces restaurants, les clients étaient presque toujours servis grossièrement, par des commis vêtus malproprement. L'établissement même était souvent malpropre. Je me souviens de certains dimanches, au parc Lafontaine ou au Chalet de la montagne, où le parquet des bâtisses était abominablement souillé. Est-ce que la Cité ne possède pas un Bureau d'hygiène dont l'une des fonctions est de surveiller la propreté des endroits où l'on mange?

On objectera à ma colère que c'est fini, que les locataires sont démis de leurs privilèges, que maintenant la Cité exploitera ses propres établissements, etc...

La bonne vieille méthode à la canadienne: "C'est fini, n'en parlons plus!" Mais, au contraire, parlons-en! Voici des gens qui ont pu exploiter le public depuis des années, sous l'oeil tolérant d'administrateurs qui ne perdaient sûrement rien à tolérer l'état de chose décrit ici. Les coupables — car on ne blanchira pas les responsables par le seul fait d'une chute dans l'oubli — les coupables n'auront donc récolté pour toute punition que l'enrichissement aux dépens du peuple. Drôle de morale, drôle de gens, drôle de pays...

Des chiffres, compilés au hasard, nous prouvent qu'on en tirait des revenus astronomiques. Il faudrait maintenant voir de quelle façon l'on a réparti ces revenus entre les frais d'opération, les profits, et l'esprit de charité chrétienne à encourager chez les gens de l'Hôtel de Ville.

Chose certaine, si j'avais érigé un restaurant sur un terrain de la Cité, si j'y avais vendu les eaux gazeuses et la crème glacée deux ou trois fois le prix, l'on m'aurait traité de pelé et de galeux. Pas pour avoir vendu trop cher, mais bien plutôt pour n'avoir pas découvert un bon système de comptabilité.

Moi, j'en suis pour la ligne droite, je l'ai déjà dit. Et dans la ligne droite, le Q.E.D. de ma jeunesse est une excellente formule de résolutions de toutes les colles.

Attendons maintenant l'été. Les enfants des quartiers pauvres qui iront au Parc Lafontaine pourront peut-être, enfin, déguster une crème glacée au même prix qu'au restaurant du coin. A moins qu'une autre invention de comptable ne soit en frais de se parfaire à l'Hôtel de Ville. Nous verrons bien.

Espérons, en tout cas, que le Service d'hygiène aura la permission, cette fois, de faire nettoyer ces endroits civiques. Il y en a si peu d'endroits civiques (terme figuré) qui acceptent le nettoyage...



Un Montréalais en Espagne

MON ami Jos. revient d'Espagne; il y a, comme ça, des Montréalais qui ont de la chance.

Jos. a visité la péninsule, ibérique de Saint-Jacques de Compostelle à Malaga; naturellement, tout le monde lui demande:

—Comment ça va en Espagne? Le voyageur prend un petit air entendu et déclare en hochant la tête:

—Plutôt mal; les Espagnols sont complètement dégoutés. —Ah! fait-on, et de quoi? Et Jos. vous glisse:

—C'est à cause de l'"afeitado". Il y a généralement un silence et l'interlocuteur se demande rapidement:

—Voyons, qu'est-ce que c'est l'"afeitado": un nouveau parti politique, un narcotique, une variété d'ouragan ou de microbe, le surnom d'un généralissime, une marque de liqueur douce, un impôt? Mais qu'est-ce que ça peut être que cet afeitado?

Alors Jos. qui attend la question, explique avec sa fausse modestie de pédant rentré:

—Dans une corrida, un taureau "afeitado", c'est un taureau mutilé; l'"afeitado", c'est un truquage. Cela consiste à préparer une bête pour l'envoyer à la fiesta avec des cornes épointées.

—Mon doux, un taureau malgré soi. —J'ai, poursuit Jos., assisté à une séance d'afeitado; c'est assez répugnant; le taureau est

maintenu solidement dans une espèce de cage tandis qu'un spécialiste scie la pointe des cornes; ensuite, il introduit à l'intérieur des cornes une cheville qu'on enfonce à coups de maillet; puis, les petites pointes sont remises en place, recollées, maquillées, patinées. Ce n'est pas facile à reconnaître un taureau afeitado.

Jos. poursuit sur le ton du connaisseur:

—Pour affaiblir encore plus la bête, on la laisse sans manger ni boire, trois jours avant la corrida; vous pensez bien que, dans l'arène, le taureau n'est plus qu'une bête craintive; il porte des cornes sensibiles aux chocs et fonce désespérément sans blesser ses adversaires qui peuvent se livrer devant lui à mille pitiétés dont se délecte le public.

Ainsi, faute de l'incertitude du sort de l'homme et de la brutalité aveugle de la bête, les corridas ne sont plus que des manifestations spectaculaires suffisantes pour la foule qui ne se contente que de l'illusion.

Ah! mon pauvre ami, finis les vrais combats, finies les alternatives loyales où la mort sans cesse promettait de changer de camp. Aux grands manieurs de capes de jadis, succèdent des vedettes gâtées par l'ignorante complicité du public, soutenues par des impresarios uniquement soucieux "de faire des pesetas" et de conserver vivants le plus longtemps

Jean LAZARE

possible les héros de l'arène, gonflés par la publicité. Voilà, mon cher, pourquoi les Espagnols sont dégoutés.

—C'est scandaleux, ai-je fait comme les autres; encore une illusion qui s'en va; alors Jos., estu content d'être au pays?

—Mon cher, je suis ravi; dis-donc, es-tu libre ce soir? J'ai deux places pour le Forum, il y a de la lutte; comme j'ai hâte de voir du bon sport, du vrai!

IMPERTINAX

L'AUTORITÉ

Le plus vieux hebdomadaire de langue française de Montréal. Bureaux à Chemin 524, Edifice Canada Cement, Montréal (2e); tél.: Lancaster 8592. Imprimé à Beauceville par l'«Eclair» Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Directeur: Gérard Gingras.

Secrétaire de la rédaction: Michel Roy.

Abonnement annuel: \$4.00 payable d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Nos "éditoriaux" à Toronto

UN confrère de Toronto ne sait pas dans quelle navrante galère il vient de s'embarquer en compagnie de ses quelque 200.000 lecteurs. On leur promet une joyeuse ou bouleversante croisière, suivant leurs tempéraments. Comme l'initiative du confrère, certes, d'un bon naturel et remplie de bonnes intentions, peut dégénérer en un grave malentendu entre les provinces de Québec et d'Ontario, nous n'avons pas voulu être en reste d'amenités et c'est le plus sérieusement du monde que nous disons à ces messieurs: "Attention, chums, vous pouvez vous la casser..." Voyez plutôt.

Dorénavant, histoire de renseigner ses lecteurs sur ce que pense la population du Québec, le *Toronto Telegram* traduira et publiera, une fois la semaine, des éditoriaux parus dans nos grands quotidiens.

Bon, très bon, excellent, a-t-on dit à première vue de ce côté-ci de la frontière. Il y a au moins quelques Ontariens qui s'avisent que nous sommes au pays pour y rester. Ils veulent nous connaître davantage. Tant mieux, tant mieux...

Voire. Depuis quand, en effet, les éditoriaux de ce qu'on a convenu d'appeler nos grands quotidiens reflètent-ils l'opinion de leurs lecteurs? Depuis quand cette prose délibérément désosée, depuis quand ces idées et ces opinions, que la froide prudence a polies jusqu'aux extrêmes limites de la plus lisse modération, correspondent-elles aux idées et aux opinions du Canadien français? Et depuis quand, lecteur mon frère, fais-tu ta pâture quotidienne des éditoriaux de nos grands journaux?

Il y a à cela plus d'une raison. Lorsqu'il

ne sont pas idoines et plats à faire pleurer, vaguants et entortillés à faire enrager, chacun sait bien, chez nous, que ces éditoriaux suivent la courbe des intérêts des propriétaires de nos grands journaux. On comprend fort bien que ces derniers ont incontestablement le droit de faire ce qu'ils entendent de leurs journaux. On leur reproche seulement ici de le faire d'une façon si extraordinairement ennuyante que le lecteur fuit comme la peste la prose laiteuse, sans chaleur et sans vie, qui coule dans leurs pages éditoriales.

Croire que cette littérature à fort tirage et à faible octane intellectuel reflète d'opinion des Canadiens français, c'est nous prêter messieurs du *Toronto Telegram*, une vacuité et une médiocrité guère flatteuses. Ce n'est pas toujours noté-le bien, la faute à nos éditorialistes. Outre qu'ils se cuident à peu près tous épatants, et certains le sont, les partitions de leur folote musique sont choisies d'avance pour eux, et le temps leur est non moins mesuré: piano et pianissimo.

On ne vous félicite pas moins de votre beau geste, en souhaitant qu'une note de la rédaction informe vos lecteurs que ce qu'ils vont lire n'est pas nécessairement une opinion partagée par 4.000.000 de Canadiens français et que toute coïncidence à cet effet n'est que le résultat du plus invraisemblable des hasards. Ainsi, tout le monde sera prévenu et nous respirerons à l'aise, sûrs qu'aucun malentendu ne pourra surgir du fait que l'on aurait pu prêter à nos journaux la voix de tout un peuple.

Et on vous souhaite là-dessus, confrères, bien du plaisir.

Fernand LACROIX

Lettre d'Ottawa

OTTAWA — Sait-on que le Sénat du Canada compte 102 sièges, dont 72 occupés par des libéraux, 8 par des conservateurs et 22 sans titulaire?

Il en est ainsi parce que les sénateurs sont nommés, depuis la Confédération, par le parti au pouvoir et que les Canadiens, presque sans interruption depuis la première guerre mondiale, préfèrent les libéraux aux conservateurs. Et aux socialistes, qui n'ont jamais obtenu le pouvoir.

On n'a pas souvenir qu'un seul gouvernement ait jamais nommé un adversaire politique au Sénat. On a pensé, on pense encore que le premier ministre actuel, M. Saint-Laurent, en serait capable; mais cela reste à voir. S'il osait un pareil coup d'audace — et de bon sens — il consternerait nombre de libéraux, sans aucun doute; à coup plus sûr encore, il augmenterait le prestige du Sénat et il monterait beaucoup dans l'estime de ses citoyens, de tous les partis, qui ont horreur du fanatisme.

Il n'y a qu'un seul premier ministre vivant, M. Arthur Meighen. Il fut sénateur et c'est bien sa faute s'il ne l'est plus puisqu'il a voulu démissionner durant la guerre pour tenter une dernière aventure politique. Cela n'empêche pas que la présence de M. Meighen à la Chambre haute est désirable comme l'est (moins, cependant) celle de M. John Bracken.

Il faut honnêtement reconnaître qu'à la lumière d'une certaine expérience, il n'est pas encourageant de nommer des adversaires politiques ou des "indépendants" à une chambre non-électorale. Au Conseil législatif de la province de Québec (le seul qui subsiste au Canada), M. Adélard Godbout a appelé pendant la guerre M. Wilfrid Bovey, un universitaire. Ce gentleman conçoit ainsi l'indépendance: il vote presque toujours en faveur des lois du gouvernement — quel qu'il soit — ou il s'abstient... Si M. Saint-Laurent nomme un Sénat des "adversaires" ou des "indépendants" de la trempe de M. Bovey (et comment pourrait-il savoir à l'avance comment ils se conduiront?), la Chambre haute n'en sera guère réformée.

A notre avis, la réforme du Sénat, si elle est constitutionnellement possible, ne doit pas tellement porter sur la manière de choisir les membres de cet auguste corps plus ou moins législatif que sur les devoirs et pouvoirs des sénateurs et sur la durée de leur mandat. Théoriquement, il est utile que les lois soient étudiées, discutées et votées par des hommes d'expérience, dégagés des pressions électorales, mais à l'heure présente et pour toutes sortes de raisons le Sénat du Canada et le Conseil législatif de la province de Québec semblent, à une foule de citoyens dénués de préjugés, parfaitement inutiles.

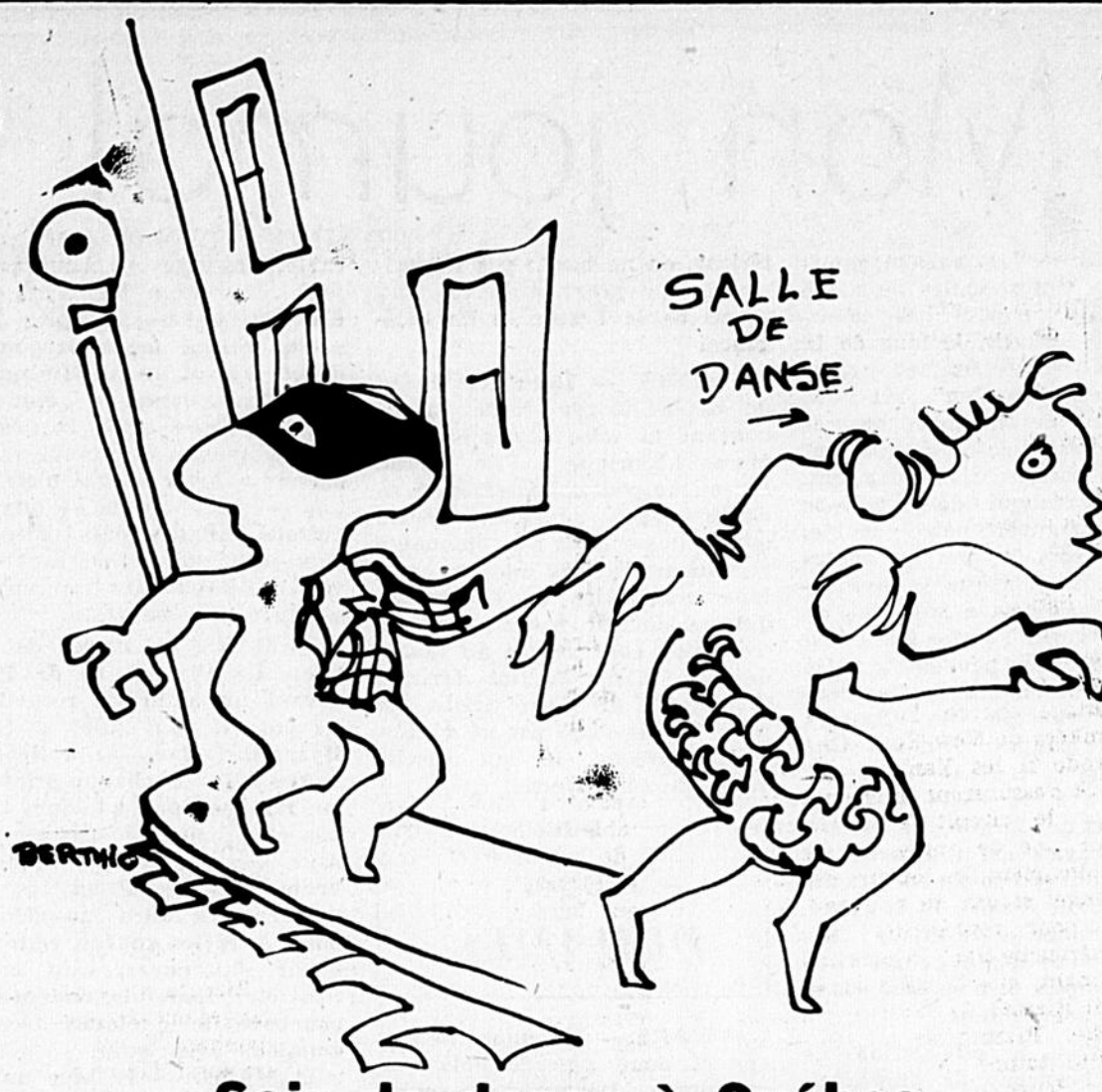
Toutes les suggestions pour la réforme du Sénat ont du bon, comme on dit, mais quand on nous chante que les sénateurs devraient être partiellement choisis par les gouvernements des provinces nous nous demandons à quoi pourrait bien servir la présence à Ottawa d'un Hormidas Delisle, d'un Johnny Bourque, d'un Patrice Tardif. Nous est avis que la C.C.F., le Crédit Social et même le soi-disant Union nationale devraient être représentés au Sénat si nous voulons rendre nos institutions parlementaires plus démocratiques, plus "représentatives"; mais tant qu'ils ne seront pas premiers ministres du Canada, M. Coldwell, M. Low et M. Duplessis n'ont pas d'affaire à intervenir dans la composition du Sénat.

L'idéal, ce serait (peut-être) que les sénateurs fussent élus par le peuple mais pour plus longtemps que les députés, — disons pour huit ans ou pour dix ans. De cette façon, tous les partis seraient représentés à la Chambre haute si les citoyens le voulaient vraiment et il ne serait pas nécessaire de fixer une limite d'âge car on n'imaginait pas que les vétérinaires et les quasi-centenaires risqueraient leur vie dans une campagne électorale prolongée.

Un homme génial

Dans la chronique d'un confrère de Windsor, nous lisons que M. Claude Nolin, ancien et futur candidat de M. Drew dans la circonscription de Montréal-Outremont, aurait fait cette promesse

générale: "Et quand nous formerons le prochain gouvernement, nous promettons de passer une loi qui éliminera le communisme" (enact legislation which will stamp out Communism). S'il est possible de vaincre le communisme par une loi, ce M. Nolin serait bien bon de faire part de sa recette aux dirigeants des pays de



Soir de danse à Québec

Adenauer aux USA et le revirement soviétique

Le retournement de la politique russe, qui est devenu apparent ces derniers jours à la suite des échanges de lettres entre le général Mark Clark et les généraux commandant les Nord-Coréens et les volontaires chinois, est pris très au sérieux à Washington.

Dans la capitale américaine, nous avons pu constater que des personnalités autorisées n'excluent pas l'hypothèse d'après laquelle la Russie soviétique serait disposée non seulement à négocier l'armistice mais, dans une deuxième phase, à négocier la paix.

C'est que la guerre de Corée, déclenchée par l'Union Soviétique et le gouvernement de Pékin en juin 1950, se révèle, à leur point de vue, de plus en plus déficitaire. Certes, sur les champs de bataille de Corée, la Chine communiste et la Russie infligent à la puissance américaine une dure épreuve. Néanmoins, si l'on tient compte du réarmement occidental, ce sont les états communistes qui apparaissent en perte. Au printemps 1950, il ne restait plus grand chose des forces armées américaines de la deuxième guerre mondiale. La démobilisation hâtive de 1945 avait dispersé hommes et matériels. Et les pays associés aux États-Unis, Angleterre et France entre autres, laissaient à l'abandon la défense nationale. La guerre de Corée a mis en branle un réarmement de grand style. Les États-Unis n'auraient sans doute point poussé le développement de leurs armes atomiques et de leur aviation stratégique avec la même vigueur si les événements d'Extrême-Orient n'avaient propagé, parmi leur peuple, le sentiment d'un danger immédiat. Le Kremlin peut-il croire aujourd'hui que les préparatifs militaires du monde occidental seront arrêtés s'il met un terme à la bataille coréenne? Le Kremlin calcule en tout cas que le rythme du réarmement occidental sera affaibli, que le "climat psychologique" régnant dans les capitales de l'Ouest sera troublé. C'est pour lui une raison suffisante d'entreprendre des négociations.

De la part de l'Union Soviétique, autant qu'on peut le discerner, il ne s'agit point d'une décision récente, postérieure à la mort de Staline. Dès le mois de décembre, à Washington, plusieurs ambassadeurs avaient l'occasion de reconnaître que le ton de la diplomatie soviétique se modifiait. Ainsi par exemple, l'ambassadeur russe Zaroubine rendant visite à son collègue français, Henri Bonnet, et en butte aux avertissements de celui-ci, finit par dire qu'une paix de compromis était possible. Certes, dans

l'Europe occidentale, particulièrement à MM. Mayer, de France; de Gasperi, d'Italie; Adenauer, d'Allemagne. On souhaiterait voir M. Nolin à Ottawa, vraiment; il serait le premier à songer à une loi contre le péché, — contre tous les péchés! M. Drew a de brillants lieutenants, surtout dans la province de Québec!

Michel DUFRESNE

l'occasion, on ne pouvait parler de déclaration spontanée puisque Henri Bonnet avait entrepris Zaroubine, lui expliquant que la tension internationale ne cessait d'augmenter aussi longtemps qu'on se battrait en Corée, lui représentant qu'il ne fallait espérer un "stand still" ou stabilisation tant que le sang coulerait. Mais quelques jours plus tard, M. Zaroubine répétait à l'ambassadeur de Suède la phrase sur la possibilité d'un compromis et, cette fois, il s'était exprimé spontanément. L'importance de ces paroles fut soulignée dans la correspondance de plusieurs diplomates accrédités à Washington.

Bien entendu, nous sommes encore loin du but: la conclusion de l'armistice, pour ne point parler de règlement de paix. La question de rapatriement des prisonniers de guerre est d'autant plus difficile à résoudre que la loi internationale existante est susceptible de donner lieu à des interprétations assez divergentes. Mais, quand tout est dit, il reste que la négociation de Pan Mun Jom va probablement être renouée. La direction du mouvement est l'élément majeur.

Pour laisser paraître des intentions conciliantes, les hommes du Kremlin ont délibérément choisi

par

Pertinax

le moment où le chancelier Conrad Adenauer est attendu à Washington, où les ministres français, retour de Washington, vont tenter un suprême effort pour gagner l'Assemblée Nationale à la ratification du traité d'armistice européenne, signé le 27 mai 1952. La diplomatie russe mettra tout en oeuvre, on peut en être assuré, pour prévenir le réarmement de l'Allemagne et celui du Japon. Ce qui se passe maintenant n'est qu'un commencement.

Le chancelier Adenauer, qui vient de quitter l'Amérique, ne peut être qu'assez inquiet. Les hauts-commissaires français, britanniques, américains à Bonn, tous les diplomates accrédités auprès de l'Allemagne fédérale ont constamment marqué, depuis des mois et des années, que le chancelier Adenauer craint par-dessus tout le rapprochement du monde occidental et de la Russie. C'est que la restauration de l'indépendance allemande, de la puissance allemande est, dans ses plans, fondée sur l'antagonisme du bloc de l'Ouest et du bloc communiste. Le Chancelier l'a dit à plusieurs reprises, tout au moins en 1951 (depuis lors, il s'est fait une règle de prudence d'éviter de telles expressions). La politique de Bonn doit s'appliquer à obtenir "l'intégration" de l'Allemagne fédérale dans la communauté atlantique, c'est-à-dire, en fait sinon en droit, la conclusion d'une alliance. C'est ce dessein permanent du gouvernement de Bonn que le retournement de la Russie rend, maintenant, d'un accomplissement plus aléatoire.

Au cours des derniers mois M. Adenauer s'est targué d'avoir obtenu des États-Unis la promesse que non seulement des livraisons de matériel de guerre seraient faites à l'Allemagne fédérale mais qu'elle serait en outre autorisée à mettre en train des fabrications militaires. A la fin de février, l'entourage de M. Blank, chargé, à Bonn, des Affaires militaires, n'a point caché que du matériel lourd serait transféré à la République fédérale et que de larges contrats de "off shore purchases" lui seraient accordés. D'après cet entourage, telle était la portée des entretiens qui venaient d'avoir lieu à Bonn avec l'ambassadeur Draper, directeur de l'administration de Sécurité Mutuelle.

Le 26 mars dernier, à Washington, dans la première réunion tenue avec les ministres français, il fut proposé, du côté américain, de permettre à l'Allemagne fédérale de commencer les fabrications militaires sans même attendre la ratification du traité créant l'armée européenne. Il faut noter que l'article 107 de ce traité interdisait à l'Allemagne de fabriquer certaines armes essentielles a été atténué sinon révisé en pratique, dans les négociations de Bonn entre les hauts-commissaires et le Chancelier. A Washington, M. Georges Bidault empêcha la suggestion américaine de déboucher. L'évolution soviétique agit dorénavant dans le même sens.

Le chancelier Adenauer arrive ici, auréolé d'une renommée incomparable de grand Européen. Les Français, quand ils parlent de l'unification européenne, laissent, à tout mettre au mieux, percer leurs réserves et leur inquiétude. Le Chancelier, lui, célèbre l'Europe uni avec enthousiasme et sans retenue car "l'Europe à six" ne peut être que d'hégémonie allemande. Mais voilà que le revirement de la politique russe intervient, à l'heure critique, pour contrebalancer son programme.

Qui peut espérer faire accepter des Français et même des Anglais le réarmement de l'Allemagne, l'entrée de l'Allemagne dans le NATO, du moment que la politique soviétique prend figure conciliante? Evidemment, les Américains ne se laisseront pas arrêter mais ils sentiront, malgré tout, que, derrière la politique américaine, Français et Anglais entraînent le pas plus encore qu'aujourd'hui.

Certes, le communiqué qui sera publié à Washington, à l'issue de la visite du Chancelier, exaltera l'idéal européen, et le Chancelier ne manquera pas de se faire confirmer les assurances reçues précédemment quant au rétablissement de la puissance militaire de son pays. Mais, plus que jamais, le parlement français résistera au mouvement. Surtout si le ralentissement des hostilités en Corée s'accompagnait d'un ralentissement de la guerre d'Indochine, d'une mise en veilleuse d'Ho-Chi-Minh et du Vietnam par les soins de Pékin et de Moscou. Du coup, le tableau international n'est plus le même.

La margarine et la science

ATITRE de chimiste, et faisant soigneusement abstraction du point de vue politique (il faut être très prudent), M. Léon Lortie faisait observer récemment devant les membres du Club des Hautes Etudes Commerciales, que la lutte livrée à la margarine dans cette province est peut-être perdue d'avance. Il vaudrait mieux, a-t-il dit, que les producteurs de beurre apprennent à fabriquer de la margarine de bonne qualité, car celui-là ne pourra concurrencer celle-ci encore très longtemps.

M. Lortie, qui avait intitulé sa conférence "La science conditionne l'économie", a simplement voulu dire qu'il est absurde d'entraver les progrès de la science sous prétexte qu'il faut préserver l'économie. Ainsi, pour

encourager les cultivateurs, on grève le budget des citadins... Le conférencier, avant tout un homme de sciences, a suggéré également des moyens peu coûteux de fabriquer la margarine: "L'huile de mouton peut être hydrogénée pour faire de la graisse de margarine. Les colorants qu'on emploie dans la margarine actuellement sont les mêmes que pour le beurre."

Il importe, évidemment, de se conformer aux progrès de la science, comme ce fut le cas dans d'innombrables domaines industriels.

Sans doute, la découverte de l'électricité n'a-t-elle pas été très reconfortante pour les fabricants de chandeliers et de lampes à pétrole. Mais, on n'allait tout de même pas renoncer à cette découverte pour épargner

la faillite aux usines de bougies! Il faudra bien que les cultivateurs reconnaissent les faits: la margarine ne disparaîtra pas et, dès que sa fabrication sera légalisée, les ménagères seront justifiées d'en acheter...

Si l'on parvenait à découvrir un substitut du blé, possédant les mêmes propriétés, le gouvernement ne serait pas tenu de faire vivre les fermiers de l'Ouest.

Jusqu'à preuve du contraire, on doit conclure que Québec entrave le progrès de la science. Il refuse d'aider le contribuable qui paierait moins cher pour obtenir la margarine. Il favorise quelques cultivateurs dans une province industrielle pour nuire délibérément aux milliers de citadins. Souhaitons, avec Monsieur Lortie, que la science finisse par l'emporter.

La boîte aux lettres

Monsieur le directeur

L'Autorité, Montréal.
Ce n'est pas sans un certain étonnement que je viens de lire dans le "Haut-Parleur", sous la signature du pseudonyme "Polès", un article qui propose de "modifier le contenu" de l'Autorité. Je lis votre journal depuis plus d'un mois, et j'estime que sa formule est excellente. Il n'est pas nécessaire, comme le prétend le "Haut-Parleur", d'être un "intellectuel" pour comprendre les articles, à la fois variés et bien faits.

"A-t-on voulu publier un journal pour une minorité, une poignée de cultivés et d'intellectuels?" demande "Polès". Je crois qu'à cette question, il faut répondre que votre journal répond aux exigences d'un très grand nombre de lecteurs, dans toutes les classes de la société. Ailleurs, "Polès" écrit: "Présentement, le journal n'est pas écrit pour mon voisin le camionneur ni pour mon autre voisin le scieur de bois. Et pourtant, tous ces ouvriers s'intéressent à la politique. Ils sont du nombre immense qui ont voté pour Lapalme aux élections de juillet 1952". Je ne pense pas que votre but immédiat soit de faire un journal pour les scieurs de bois et les camionneurs. Libre au "Haut-Parleur" d'en faire un pour les "porteurs d'eau" si le coeur lui en dit!

A titre de libéral, je ne vois pas non plus la nécessité de faire un journal qui doive rejoindre les 450.000 personnes qui ont voté pour M. Lapalme en juillet dernier. Il faut noter, en outre, que le "Haut-Parleur" songe à vous imiter de plus en plus. On vous reproche ceci et cela, mais on

emploie les mêmes procédés. Ainsi, ce journal imite votre mise en page. Enfin, je constate, chaque semaine, avec un plaisir accru, que l'Autorité est animé d'un "esprit progressif et réellement libéral".

Nolin Duquette
rue Colquhoun
St-Henri, P.Q.

Monsieur le directeur
de l'"Autorité du peuple",
Montréal.

Cher monsieur,

Vous publiez l'hebdomadaire de beaucoup le plus intéressant de la province de Québec; on s'en aperçoit non seulement à la lecture et à l'apparence typographique mais aussi aux attaques indirectes que vous lancez courageusement certains confrères et à leurs imitations. Mais tout n'est pas d'égalité qualité dans vos articles et par exemple on peut se demander pourquoi vous accordez l'hospitalité à des écrivains comme Yves Thériault qui, sous prétexte de nous faire part de ses "colères", dénigre des rivaux qui le dépassent de cent coudées par le talent et qui, semble-t-il, quoi qu'il en dise, prend la même attitude que M. Léopold Richer. Celui-ci nous recommande de ne lire que son journal si nous voulons être de bons et de vrais catholiques et M. Thériault, s'il le pouvait, nous empêcherait probablement de voir des pièces de théâtre et du cinéma français et nous ferait mettre de côté les romans étrangers pour que nous ne nous nourrissions intellectuellement que des livres canadiens, quelle que soit leur qualité. Même si j'interprète mal la pensée de M.

Thériault, ses colères ne nous intéressent pas plus que les indigestions, les constipations et les diarrhées de grands écrivains qui croient nécessaire de publier leur "Journal". Tout le monde est en faveur d'encourager la production artistique et littéraire des Canadiens français, mais pour le moment nous avons encore besoin d'autres nourritures intellectuelles. Et pas rien que pour le moment. A Londres on joue du théâtre français, on ne se contente pas de Shakespeare; à Paris on joue du théâtre anglais même s'il y a Racine et Molière pour ne parler que des Anciens. M. Thériault serait-il un génie supérieur à ces trois dramaturges que nous voudrions encore varier nos plaisirs.

Bien à vous,

Julien Racicot,
rue Mentana,
Montréal.

Un rêve

(suite à la page 4)

L'eau qui glace les corps des suicidés. Un vertige. Un saut par delà la vie. Et la mort rejoint peut-être le rêve de l'aventure et de l'amour. Un saut par delà la vie comme un profond déclin dans la mer nouvelle.

Un clocher carillonna six coups. Ce fut comme un soupir dans le vent qui s'allège. Tu me pris par la main. Le soleil ne dessinait plus d'ombres alentour. J'eus envie de dormir. Suzanne BARBEAU

Écoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

les lettres

Albert Béguin parmi nous

Le retour à l'unité de soi

INVITE de la Société d'Etude et de Conférences, Albert Béguin doit arriver à Montréal ici quelques jours. Il prononcera, le 19 avril, une conférence intitulée: "Le Temps des Prophètes".

Depuis l'automne dernier, on parle beaucoup au Canada français de la revue "Esprit" et la venue de son directeur ne manque pas de susciter une somme d'intérêt qui oscille entre les deux pôles extrêmes de l'admiration globale au rejet systématique. Il serait dommage, cependant, que certaines polémiques nous empêchent de tirer de cette rencontre un profit salutaire et nous fassent trop facilement oublier que derrière l'engagement d'un homme, il existe toujours une vérité capitale qui met en question tout le problème de la destinée. Depuis que le monde est monde, l'histoire ne cesse de nous fournir le panorama de toutes les tentatives entreprises pour répondre à un besoin d'absolu perpétuellement remis en question. Notre époque n'est pas différente des autres et ce serait la desservir que d'ignorer le sens des grands engagements dont elle semble être le témoin particulièrement favorisé.

Albert Béguin a puisé aux sources de l'humanisme grec, du romantisme allemand et des maîtres français, une connaissance approfondie du dualisme fondamental qui tente de projeter l'homme hors du réel pour en faire la proie de la matière ou de l'esprit désincarné. La vie, saisie dans les profondeurs obscures de l'art, lui a paru aussi vraie qu'en ses aspects quotidiens, et son expérience de professeur de lettres, puis de critique littéraire, se situe sur le plan d'une expérience vitale. Albert Béguin croit à la parenté des consciences, c'est en cherchant les affinités des grandes familles spirituelles qu'il replace l'homme au centre de son problème qui est, à ses yeux, un problème d'unité. Le langage esthétique est lié à l'aventure humaine et les moments de toute une vie s'ordonnent par rapport à leur signification commune. Toutes les évocations, celles du rêve germanique brumeux et angoissé, comme celles plus transparentes du symbolisme français, sont autant de tentatives d'effacer les cloisonnements qui empêchent les rapports harmonieux de la créature et du monde. En transfigurant le réel, le poète espère le ressaisir dans son originalité, il suit son appel intérieur qui est d'opérer une brèche vers l'absolu.

Paru en 1937, réédité depuis à trois reprises, "L'Ame romantique et le Rêve" est sa première démarche vers une prise de conscience définitive. L'intuition poétique le conduit à trouver une formule qui redonne le sens primitif de l'harmonie. Si le rêve et le symbole sont des réponses à un besoin authentique, ils ne seront une solution qu'en autant qu'ils seront incarnés dans une vie vécue sur une terre charnelle. Le retour à l'unité de soi ne peut s'opérer qu'en assumant ses appels contradictoires: ni ange, ni bête, mais les deux à la fois, dans le respect conjoint du terrestre et du spirituel. Quand Béguin écrit de Charles Péguy qu'il a "organisé sa vie autour du fait de l'Incarnation", il donne sa réponse à toute l'angoisse humaine. Au lieu de se détourner de la nature, il tente de l'assumer et il donne un sens à la "petite sœur espérance" qui protège du "vieillessement", qui restitue la pureté initiale, qui revient à la source où l'instinct n'a rien faussé. Les

images de la terre beauceronne, ancrées dans le charnel, traduisent les images intérieures et leur accord redonne à la création son unité perdue. Partie de la parenté des consciences, la démarche de Béguin arrive à la communion des Saints et Péguy lui enseigne que l'Amour englobe tous les amours. Axé sur le temporel et sur l'éternel, il s'appelle charité, il écarte la solitude, il remplit l'absence et il est force agissante au profit de la collectivité. L'intelligence qui n'est pas amour risque de ne rien comprendre et tout amour qui n'est pas incarné et actif est un amour stérile.

De l'unité de soi dépend l'unité du monde et tout être unifié est un être présent qui témoigne. Albert Béguin entre dans l'action en 1942. A la demande d'un groupe d'étudiants désireux de participer au combat spirituel de notre temps, il fonde les Cahiers du Rhône. Au moment de l'occupation allemande, la nécessité angoissante poussait les jeunes Français et les jeunes Suisses à se poser des questions capitales et l'une des premières débattues fut: "Controverse sur le génie de la France". Inspiré par une même idée générale, chaque cahier prit tour à tour un caractère individuel ou collectif, suivant qu'il était signé d'un seul auteur ou de plusieurs.

"Pour être présents au monde, nous avons décidé — dit le fondateur, dans le premier cahier — d'accueillir tous ceux qui, procédant d'un point de vue différent

du nôtre, nous paraissent être des témoins et des alliés naturels". Les Cahiers tiennent leur nom du fleuve qui unit dans son cours les deux pays limitrophes; Béguin trouve dans ce rappel une signification symbolique:

"le symbole du Rhône, créateur d'unité et père de notre histoire, qui lie les terres pour en faire un même pays où règnent les mêmes cultures... C'est le Rhône de Ramuz qui a su montrer par son oeuvre et son patient exemple qu'il n'est d'autre approche de l'Esprit, pour nous autres, charnels, qu'à travers ses incarnations... Les nations séparées, mais participantes d'une origine et d'une fin qui les unissent en dépit de tous, sont reliées visiblement par les fleuves et les races qui ouvrent leurs frontières."

Quand, à la mort de Mounier, Albert Béguin prit la direction d'"Esprit", il avait déjà manifestement établi ses positions et son engagement vis-à-vis la personne humaine, s'était incarné dans un combat pour le triomphe du drame intérieur, drame qui désunit l'individu et bouleverse l'unité du monde. Mystère de l'Etre, mystère des Etres, dans toutes les consciences se trouve le problème de l'homme tout entier et dans sa solution, l'espérance en son salut.

Marie RAYMOND
présidente de la Soc. d'Etude et de Conférences

Le 25e congrès des Pen Clubs

CHACQUE époque connaît ses problèmes particuliers dans les domaines les plus divers. Le moindre n'est pas celui de la littérature, fort différent à maints égards de ce qu'il fut en des temps moins tourmentés... "Engagée" est, bien entendu, le premier terme qui se présente à l'esprit, mais, si l'on réfléchit un instant, l'engagement — littéraire ou autre — est probablement un des phénomènes les plus anciens qui soient. Plus nouveaux, plus inédits sans doute sont les problèmes créés par les migrations massives qui ont précédé et suivi la dernière guerre mondiale. Non que les migrations, invasions et grands mouvements de peuples soient choses nouvelles! Mais leurs conséquences, du point de vue littéraire, étaient infiniment moins importantes aux âges où l'imprimerie n'existait même pas à l'état de projet. Ce sont ces problèmes-là que vont discuter les quelque cinq cents délégués des Pen Clubs, originaires d'une trentaine de nations, lors d'un congrès qui promet d'être le plus important de cette organisation depuis la fin de la guerre, et qui se tiendra à Dublin, du 8 au 13 juin prochain.

Bien qu'une réunion du Comité exécutif à la fin de mars, à Londres, doive préciser davantage ce que seront les matières à l'ordre du jour, on sait d'ores et déjà que le thème suivant, proposé par le Pen Club yiddish de New York, a reçu l'appui de l'organisation des "Ecrivains en Exil", fondée il y a un an et demi et que préside à Londres Mme Maria Kuncewicz, et aussi celui du Pen Club irlandais: "La littérature des pays dont le langage restreint les possibilités d'appréciation et d'expression". Un tel programme présente, en effet, un intérêt égal, malgré la grande différence des points de vue, pour les intellectuels et artistes juifs de grandes métropoles comme New York, Londres, Paris ou Vienne, restés fidèles au vieux dialecte yiddish, pour leurs coreligionnaires d'Israël ayant fièrement ressuscité la langue de leurs ancêtres, l'hébreu; pour leurs confrères irlandais s'efforçant depuis plusieurs décades de parvenir au même résultat avec le gaélique, mais avec moins de succès; enfin — et peut-être surtout — pour les Polonais, Tchèques, Slovaques, Serbes, Croates, Baltes, Hongrois, etc., réduits par l'exil à vivre en communautés trop peu nombreuses pour fournir un champ de diffusion suffisant à ceux de leurs écrivains, poètes ou prosateurs, que continue d'inspirer le génie national.

Outre une participation qu'on peut donc prévoir nombreuse

des représentants de ces minorités — facilitée par le voisinage de l'Angleterre où est le siège central de leur organisation — le comité a adressé des invitations aux personnalités les plus diverses par le genre littéraire comme par les convictions politiques ou religieuses... J'allais écrire leurs allégeances, mais les quelques noms qui suivent semblent indiquer au contraire qu'on a évité les personnalités réellement "engagées" et que, si des hommes et des femmes aussi divers ont quelque chose en commun, c'est le libéralisme et l'indépendance sinon de leurs convictions profondes, du moins de leurs moyens d'expression: Arthur Koestler, François Mauriac, Ignazio Silone, André Chamson, Jean Schlumberger, Graham Greene, Gabriela Mistral... Toutes les réponses ne sont d'ailleurs pas positives. C'est ainsi que François Mauriac a exprimé son regret de ne pouvoir se rendre à Dublin à cette occasion — regret qui n'atteint certes pas celui causé par l'"intelligentsia" d'une des villes les plus catholiques du monde, où le grand écrivain catholique français excite une curiosité — non exempte d'un vague parfum de fagot! — qu'a encore accrue la consécration internationale qui vient de lui échoir avec le Prix Nobel, et qui s'est manifestée en tout cas par une énorme affluence de public aux conférences organisées par l'Université protestante-libre "Trinity College" et par le centre culturel français pour marquer ce dernier événement.

Graham Greene, Jean Schlumberger ne pourront venir non plus. On ignore encore la décision d'Ignazio Silone et celle de la poétesse chilienne, mais Koestler, Mauriac et Chamson viendront — parmi tant d'autres.

La prochaine réunion de l'exécutif apportera sans doute de plus amples renseignements sur ce point — ainsi que sur l'autre grande question à l'ordre du jour: l'élection d'un président international qui succèdera au grand philosophe italien Benedetto Croce, mort l'an dernier. Tout ce que l'on sait actuellement est que l'écrivain et dramaturge américain Thornton Wilder, dont la candidature avait été la première — et la seule — mentionnée lors de la venue à Dublin du secrétaire général international, M. David Carver, le 24 janvier dernier, n'est plus maintenant sur les rangs.

Outre leurs travaux proprement dits, les congressistes auront le choix entre maintes distractions et activités, "para-littéraires" et autres: excursions dans les collines de Wicklow, re-

Donatien Frémont: "L'écrivain ne surgit pas de nulle part"

UNE très grande sérénité. Une sagesse invincible. Une sympathie communicative. Un sens de la mesure auquel les années ont conféré le prestige de l'expérience... M. Donatien Frémont, membre de la Société Royale, est sans doute l'un des témoins les plus sérieux de notre époque, l'un de ceux qu'il faut ranger parmi les artisans de notre culture nationale.

Dans son petit bureau du "Canada", en retrait de la trépidante salle de rédaction, il accueillait parfois quelques amis privilégiés. On abordait avec lui les problèmes de l'heure. Chaque fois, il savait apporter le point de vue de l'homme mûr qui connaît la vie et le monde.

Aujourd'hui, M. Frémont a quitté le journalisme. L'autre jour, quand nous avons causé avec lui, l'intellectuel qu'il est n'avait pas perdu l'admirable vitalité, ni la simplicité qui rendent sa personnalité si attachante. Dans son cabinet de travail, M. Frémont écrit. Voici qu'un livre — "Les secrétaires de Riel" — vient de paraître. Un autre est en préparation.

La personnalité qui nous occupe représente assez justement ce qu'on appelle couramment le "fait français" de l'Ouest canadien. Tous les ouvrages qu'il a signés portent sur l'Ouest français et son histoire. C'est une histoire à laquelle on n'attache plus l'intérêt d'autrefois. Et pourtant, ces compatriotes continuent de vivre et de perpétuer avec force les traditions d'une culture vivante.

Il nous a paru propice d'interroger M. Frémont à ce sujet.

— Vous croyez donc que la présence de Canadiens français dans l'Ouest doit retenir notre attention...

— Ici, dans le Québec, on ne connaît pas l'Ouest français. Autrefois, cependant, les journaux n'ignoraient pas cette région. La

presse reproduisait les propos des Canadiens français qui vivent au loin. "La Minerve" ne manquait pas de s'intéresser à leurs affaires, puis "Le Monde" et ensuite "La Presse". A la disparition de ces journaux, la formule journalistique ayant été transformée

partiellement affiliés à Radio-Canada. Il faut dire que les Anglais, à Winnipeg, sont très sympathiques au poste français qui diffuse d'excellents cours de français. Voilà un exemple de collaboration entre deux groupes ethniques.

Notre littérature

A M. Frémont, il nous a semblé opportun de poser certaines questions relatives à la production littéraire du Canada français. Voici sa pensée à ce propos.

— Je note qu'aucun livre n'est publié ici sans que les journaux en parlent. Tandis qu'en France, plusieurs romans et ouvrages sont complètement ignorés par la presse. Ce n'est donc pas la publicité qui manque à notre littérature. Il faudrait aller au fond du problème, au delà de la critique, pour examiner les facteurs véritables de notre pauvreté littéraire. C'est à l'école primaire que l'on commence à recruter des lecteurs. Mais, on constate qu'au sortir de l'école, l'enfant se désintéresse des livres. Les étudiants universitaires ne sont pas non plus de grands lecteurs. Il est donc nécessaire d'assurer le relèvement du niveau de notre enseignement, à tous les degrés. Le cœur du problème est là.

— Et qu'avez-vous à dire au sujet de l'écrivain lui-même?

— J'estime qu'une intime communion doit s'établir entre le lecteur et l'auteur. L'écrivain ne surgit pas de nulle part. Il ne peut guère travailler longtemps en dépit de son milieu. On doit le stimuler; ce milieu, où il vit et travaille, doit susciter en lui l'enthousiasme et l'inspiration indispensables à la création. L'écrivain est en quelque sorte le produit de son milieu. Je déplore le manque de formation de l'écrivain et du public auquel il s'adresse, manque de formation principalement imputable à la carence de l'enseignement. Ce ne sont sans doute pas là des idées toutes neuves, mais il faut les répéter puisque les conditions qui les font naître ne changent pas...

Il serait difficile, en effet, de ne pas donner raison à M. Frémont, bien qu'il faille reconnaître sinon une évolution très marquée, du moins les signes incontestables d'une amélioration réconfortante.

Michel ROY



chez nous, le fait français de l'Ouest a brusquement cessé de nous intéresser.

— Mais, comment expliquer ce changement subit?

— La distance qui nous sépare de ces foyers français; la culture insuffisante de nos gens, et l'incertitude de la presse constituent à mes yeux les trois facteurs principaux qui expliquent le changement d'attitude. Autrefois, les voyages Est-Ouest s'accomplissaient régulièrement en vertu d'un programme d'échange qui favorisait la collaboration et la familiarisation des milieux respectifs. Cela n'existe plus aujourd'hui.

— Comment envisagez-vous l'avenir de l'Ouest canadien au point de vue français?

— Sans doute, aura-t-il toujours des déficiences, lesquelles sont normales d'ailleurs. On ne peut guère éviter les déchets... Mais, je signale qu'au Manitoba, la partie est gagnée; dans la Saskatchewan, où les éléments canadiens-français sont plus dispersés, elle n'est pas désespérée, loin de là. En Alberta, si le sud est perdu, le nord tient bon. Songez au rôle salutaire que joue le clergé dans le seul diocèse de St-Boniface. Voilà qui est très encourageant.

— Mais, en quoi consiste le danger? Quelle est la menace à surveiller? S'agit-il de l'hostilité à notre égard des éléments anglais?

— Non. Le danger ne vient pas des autres, mais de nous-mêmes. Il est faux de prétendre que les Canadiens anglais veulent notre perte. C'est là un prétexte pour justifier notre faiblesse... Je crois, au contraire, que le danger consiste en une assimilation progressive des Canadiens français à la cause du milieu. Je veux dire qu'ils renoncent à leur langue et à leur culture, parce qu'il est toujours plus facile de se fondre complètement dans le milieu.

— Il y a sûrement un moyen de résister à cet aveulement?

— Les moyens de résistance — non pas au milieu qui n'est pas nécessairement antipathique — mais à sa propre faiblesse se traduisent d'abord par les journaux. On connaît assez peu, ici, "La Liberté", le "Patriote", une feuille admirablement bien faite; et "La Survivance" qui assure un rayonnement aux Canadiens français de l'Ouest. La radio constitue un deuxième moyen. On compte déjà quatre postes, à St-Boniface, à Saskatoon, à Gravelbourg et à Edmonton, tous

de entier, d'ici quelques semaines, un tableau de l'hospitalité irlandaise digne des traditions de ce fier et charmant pays.

Robert BATTEFORT

— N'y a-t-il pas aussi des manifestations artistiques?

— Oui. Le Cercle Molière représente une force française très vivante à St-Boniface. Cette troupe de Théâtre, dirigée par Mme Pauline Boutal, présente des spectacles de grande qualité.

Un temple dans ma ville

LA TURBEH AUX OREILLES D'ANE
(C'était un temple dans ma ville)

Les tramways rampaient sur leurs fils d'acier
Comme des chenilles crevées remplies de pétrole incandescent
Et l'odeur des ouvriers sales se répandait dans la rue
Pour embuer les affiches criardes
Qui allumaient
Et éteignaient
Et rallumaient
Leurs mensonges rouges
Leurs rêves puérils
La contrefaçon de la ville

Et les grands édifices frémissaient
Quand une enfilade échelonnée de wagons
Rongeaient le temps sous terre
Et les voitures mécaniquement
Stoppaient démarraient accélèrent
Tuaient et empoisonnaient
Au seul signal rouge ou vert
Quelqu'un avait même volé la lune
Sur la ville
Pour en faire de la pluie

Les ouvriers sales puant l'humidité
Enfermés dans les bêtes au sexe d'acier en érection sur leurs dos
Regardaient les yeux mi-clos
Les promeneurs de la rue
Se diriger vers la turbeh bâtarde aux oreilles d'âne
Un étrange temple en boîte d'allumettes
Avec deux portes qui dépassaient le toit
(Pour mener d'ici-bas à l'Eden disait-on)
Tout le monde y venait un jour ou l'autre
Les promeneurs noirs de la rue
Et les ouvriers sales des tramways
Et les prêtres-noirs et les prêtres-gras
Et les enfants-prêtres pour le sacrifice confus
De leurs lèvres fleuries
Chacun ouvrait une oreille d'âne
Regardait le ciel bas
Et entravait dans la turbeh crasseuse
Accroupie entre un gratte-ciel
Et une riche maison close

C'était sur la musique essoufflée des caisses-enregistreuses
Et les glapissements de la chair assoiffée
Que dans cette ville chacun franchissait le portique du temple
Pour offrir un cerge une fleur noire ou un désespoir
Mais il fallait descendre sous terre
Longer les couloirs
Et chercher
Et attendre
Et manger le cerge
Et boire à la racine de la fleur
Et espérer
Et s'égarer dans des catacombes
Et trouver son tombeau
Et mourir
Car personne ne sortait de la turbeh aux oreilles d'âne

WILLIAM LEMOYNE

(Extrait de "Les pas sur Terre" qui paraîtra prochainement)



Monsieur Mouloudji

PERE kabyle, (c'est presque à dire ture), mère bretonne, né à Paris, le grand prix du disque de cette année, Mouloudji est peintre, chansonnier, écrivain et vedette de cinéma.

"Nous sommes tous des assassins": mains liées, tête penchée de paysan à la Pagnol, plus champêtre que travailleur. Chanteur: des yeux bruns chaleureux, entourés de la tête "cou-de-vent", noire et frisée.

Ecrivain entre deux chansons, chanteur entre deux romans, Mouloudji se sent tout perdu à travers cette cohue nouvelle. Parti pour l'interviewer, mais non! Je sers d'interprète. "Vous parlez couramment anglais." Illusion d'étranger! "Ce soir, je chante en anglais une chanson que je retiens par oreille, parce que je n'ai pas la moindre idée de la traduire, je n'y comprends goutte."

Une publicité originale nous avait d'abord fait un peu peur. On se demande toujours par quel subterfuge retenir ces fuyants fantasistes. Mouloudji, loin de là, s'efface. Il a presque l'air sage. "Je suis vraiment mêlé", André Roche et Berval lui tiennent compagnie. Il ne pige pas encore. Répond oui à tout ce qu'on lui demande. Sa femme, derrière, raconte la biographie.

Au naturel, Mouloudji est simple, il a une tête d'enfant un peu triste et impuissante, on sent qu'il ne doit jamais blesser. Confession en douce, secret que nous avions promis de garder, sa femme l'appelle "le paresseux", du nom d'un petit animal africain toujours sommeillant. Il a l'air de la petite bête à moitié éveillée, à moitié surprise, terrée dans un regard doux et craintif.

On s'interroge sur l'origine de son nom. D'aucuns font courir le bruit qu'il est arabe, d'autres qu'il est inventé de toutes pièces. La question est tranchée de façon

on ne peut plus officielle. Registre d'état civil: on dit même monsieur Mouloudji pour parler du père.

Venu à la chansonnette depuis deux ans et demi, par hasard. Sa femme? L'a rencontrée par hasard. Mais le public, averti, va le voir.

Ses parents ne sont jamais allés l'entendre au music-hall. Sa vocation, il a été le seul à l'encourager, en ce qui concerne l'atmosphère familiale. "Quand j'étais jeune, je voulais être pâtissier, alors mes parents étaient d'accord. De toute façon, j'ai quitté le foyer à 11 ans. Alors, vous pensez!" Du pâtissier, il a les yeux qui rêvent de gâteaux immenses, mirifiques.



Les yeux et les mains de Mouloudji sont remarquables. Ses yeux, comme plusieurs couches de chaleur d'été, et ses mains, longues et sensibles, avec un mouvement de fuseau qui consacre leur délicatesse.

Peu causeur mais bon ami. Laissons Mouloudji travailler pour notre plaisir ce soir.

P. VILLENEUVE

Télévision

FERNAND QUIRION nous propose vendredi, 24 avril, de 9h30 à 11 heures, "CE SOIR A SAMARCANDE", une autre pièce de Jacques Deval qui tint l'affiche plus d'un an à Paris, après des débuts à succès au théâtre de la Renaissance. Gaby Sylvia et Paul Bernard en étaient les vedettes. Cette pièce appartient au cycle dramatique du "visible"; c'est déjà une qualité appréciable en face des séries de "navets" qui inondent les scènes parisiennes et qui, de ce simple fait, obtiennent en dehors de la capitale française un succès immédiat par leur aspect à faire recette près d'un public non initié.

Si Jacques Deval reste un auteur facile, il faut cependant lui reconnaître une certaine force d'imagination et un excellent vouloir de s'efforcer de trouver autre chose que le déjà vu et, notamment, les éternelles histoires de couchedes à deux ou trois, les maris trompés, les drames de familles embourgeoisées, pour arrêter ici la liste insipide des banalités. Deval, lui, puise dans la fantaisie du roman d'aventures et de l'aventure tout court. Cela, sans doute, est un des facteurs qui fait de CE SOIR A SAMARCANDE une pièce presque type pour la télévision. Dans le genre, F. Quirion a bien choisi. L'action se déroule dans les milieux caractéristiques du cirque; une belle dompteuse de tigres devient amoureux d'un jongleur; trompée, elle se rejette sur le fakir, voyant extra-lucide, qui lit dans une boule de verre. Mais, ce fakir est aussi un ancien mauvais garçon, un voleur recherché par la police; pris, il se donnera la mort et la belle dompteuse, déjà fort ébranlée par ses déceptions amoureuses et la mort de son tigre, s'embarquera sur un paquebot voué à désastre (dit-il le fakir un jour qu'il consultait sa boule pour une cliente passagère sur ce même paquebot). En somme, une fin d'amoureuse choisissant délibérément la mort pour l'amour d'un homme mort. Les dompteuses ont vraiment le sang chaud! Mais, au milieu de ce drame bien monté, il y a un personnage troublant, un personnage que nous connaissons tous et qui nous guette sournoisement, ce personnage, qui n'est autre que madame la mort en personne, justifie le titre CE SOIR A SAMARCANDE. A vous, chers téléspectateurs, de vous divertir de cette habile et romanesque intrigue. Frank Varon, qui est vraiment prolifique, s'est occupé de l'arrangement du texte. Une adaptation? Pas tout à fait. Il y a des obscurités dans le texte

remanié, le langage aurait pu être assoupli, clarifié, nettoyé parfois d'un vocabulaire à tendance argotique qui, évidemment, va avec les hommes de cirque et les Parisiens, mais s'avère peut-être un peu trop éloigné du français pur. Maurice Côté exécute les décors, Laure Cabana les costumes. Distribution: Paul Dupuis: le fakir. Thérèse Cadorette: la dompteuse. Marthe Mercure: la nièce du fakir. Gilles Pelletier: le jongleur. Denise Dubreuil: la femme-jongleur. Ginette Letondal: la mort. Gaston Dauriac: l'inspecteur de police. Henri Poitras: l'impresario. Jean Duceppe: L'industriel amoureux. Une production Fernand Quirion.

Sur le plan films à long métrage, C.B.F.T. nous propose, cette semaine, CARREFOUR, le mardi 21 avril de 9 heures 30 à 11 heures. Distribution: Charles Vanel, Suzy Prim, Jules Berry, Tania Fédor. L'AIGLE A DEUX TETES de Jean Cocteau, le samedi 25 avril de 9 heures 30 à 11 heures. Cette pièce d'imposture de Cocteau qui avait fait un fiasco total à Paris en soulevant une tempête de critiques assassines pour l'auteur, a été par la suite reprise en film, évidemment puisque c'était un film de Cocteau (on est toujours bien servi par soi-même). Il a coulé beaucoup d'eau sous les ponts depuis le succès de La voix humaine en 1938, et de la mauvaise eau dont Cocteau s'est empoisonné. L'AIGLE A DEUX TETES, une clownerie, une arlequinade comme il ne devrait pas être permis d'en écrire à un écrivain qui veut passer à la postérité des hautes sphères, retrouve à l'écran Jean Marais, Edwige Fenech, Jean Debucourt. Affreuses actions d'un malheureux amour où le poison est roi à la façon des Borgia.

EMISSIONS CULTURELLES de la semaine. Dimanche, 19 avril, de 10 heures 30 à 11 heures: HISTOIRE DE LA CIVILISATION. Vendredi 24, 8 heures à 8 heures 15: A TRAVERS MA PROVINCE. Samedi 25, 8 heures 30 à 8 heures 45: CRUISE TO EUROPE (Salzburg, la capitale autrichienne des festivals de musique, son site merveilleux au milieu des Alpes, son château féodal, ses vieilles rues aux enseignes typiques et sa ville moderne, sans doute remise en état depuis mon passage dans cette cité en 1949, alors dévastée en partie par les bombardements alliés). Le même jour de 9 heures à 9 heures 30: PAYS ET MERVEILLES.

Note: Nous nous excusons des modifications de dernière heure qui peuvent être apportées à ces programmes, notamment en ma-



spectacles

La question du jour

Le public est-il naïf?

NOUS avons tous vu de ces opéras ou de ces pièces montées hâtivement, où une vedette "de réputation internationale" venait s'exhiber au milieu d'interprètes que l'on avait recrutés au petit bonheur.

L'avenir nous réserve, sans doute, d'autres spectacles de ce genre. La recette est facile et celui qui veut attirer une grande foule à un spectacle qui n'aura qu'une représentation ne saurait trouver de meilleur appât qu'un grand nom. La vedette se livrera à des exercices de virtuosité, car elle doit à tout prix retenir l'attention; les spectateurs seront déçus et les critiques feront des réserves, mais qu'importe, puisqu'on ne se reverra pas avant l'année prochaine!

Mais le public est souvent moins naïf qu'on ne le voudrait et les spécialistes en fausse représentation risquent fort, aujourd'hui, de perdre leur réputation. Puisque la crainte est le commencement de la sagesse, peut-être hésiteront-ils à sacrifier la qualité à la quantité.

Ce n'est pas de vedettes dont nous ayons besoin. Au contraire, que l'on nous préserve de ce monstre à réputation mondiale ou paroissiale, qui s'imite lui-même avec tant de plaisir que toute représentation se transforme en danse devant le miroir: on allait voir Polyeucte ou le Chevalier Hans et l'on se retrouvait une fois de plus devant Narcisse.

Non, la qualité d'un spectacle dépendra de l'autorité du meneur de jeu, de l'ordonnateur.

J'aimerais, à ce propos, revenir sur l'un des spectacles les plus satisfaisants de la saison. Je pense à *Down in the Valley*, l'opéra de Kurt Weill que le Théâtre de l'Opéra Minute présentait à Montréal, il y a quelques semaines.

L'oeuvre était simple, mais de très belle qualité. Dès la première scène, la complainte du prisonnier exposait un thème de tragédie qui devait être développé sans éclat, mais de manière

émouvante. Les interprètes ne pouvaient se livrer ici à des exercices de virtuosité, mais il fallait éviter qu'une telle simplicité fût prise pour de la pauvreté.

Grâce à une mise en scène intelligente et respectueuse des intentions de l'auteur, le spectateur pouvait suivre sans efforts, dans un long retour sur le passé, le développement du thème tragique. Le décor ne comportait qu'un élément important, une grille qu'il suffisait d'ouvrir pour transporter le spectateur d'une prison à la maison de l'héroïne

par

Robert ELIE

ou sur la place du village. Et sur la scène dégagée, les jeux variés de la lumière, le moindre geste, le plus léger déplacement des interprètes avaient été minutieusement réglés.

Mais une telle mise en scène exige plusieurs mois de travail et, surtout, le sens du théâtre qui ne peut s'acquiescer qu'après des maîtres. Allen Waine avait monté *Down in the Valley* au Lemonade Opera de New York avant de venir travailler avec les jeunes interprètes du Théâtre de l'Opéra Minute.

Quel metteur en scène, cependant, pourrait se limiter à deux ou trois spectacles par année? Mais celui qui recevrait le cachet que l'on verse inutilement à une vedette, lui, au moins, même avec de jeunes comédiens, saurait dégager le sens profond de l'oeuvre, en manifester toute la beauté, atteindre au juste équilibre entre les éléments, établir l'harmonie entre les voix, trouver ce rythme qui est particulier à chaque oeuvre — les battements de sa poésie — et l'imposer ensuite au développement de l'action extérieure pour en faire l'image exacte de l'aventure intérieure. Une telle mise en scène ne recherche pas le symbole, mais elle élimine du décor, des costumes, du jeu tout ce qui

n'est pas absolument nécessaire à cette double action. Les indications de lieu et d'atmosphère sont précises, mais elles ne visent qu'à soutenir la parole.

Cette grille de *Down in the Valley* plaçait le spectateur devant une vraie cellule de prisonnier et offrait à son imagination plus qu'un simulacre. Une mise en scène aussi dépouillée respectait la vérité dont l'auteur avait eu l'intuition, cette vérité qu'il faut toujours chercher, au théâtre plus encore que dans la vie, au delà des apparences.

L'auteur ne serait pas seul à se réjouir de voir la vedette remplacée par un meneur de jeu de grande expérience. Sous une direction éclairée, les comédiens pourraient éprouver leur talent, aller jusqu'à la limite de leur registre et trouver la voie où leurs dons naturels auraient chance de s'épanouir.

Que ne ferait pas un Barrault avec certains de nos jeunes comédiens! Je me souviens d'avoir rencontré Robert Speaight pendant qu'il faisait répéter *Roméo et Juliette* au Théâtre des Compagnons. Il avait que ses jeunes camarades l'étonnaient chaque jour par de nouvelles trouvailles.

Il suffirait d'un Barrault! C'est beaucoup dire, mais souvenons-nous que nous aurions pu avoir Jouvett parmi nous au moment où l'on faisait venir à grands frais un Pinza. Même en cette époque de drôle de paix, les occasions ne manquent pas, et quelle précieuse collaboration ne pourrions-nous pas obtenir avec ce fameux cachet de vedette!

Le Théâtre du Nouveau Monde a déjà manifesté l'intention de confier, la saison prochaine, la direction de l'un de ses spectacles à Jean Desailly qui a pu apprendre son métier auprès de maîtres comme Barrault et Madeleine Renaud. Espérons que l'exemple que donnent nos jeunes compagnies fera réfléchir les directeurs de spectacles qui voudraient nous jouer encore le tour de la vedette.

MUSIQUE

Pauvre Mozart, pauvre Daunais

OH! cette angoisse mortelle: les bras de la Vénus de Milo. Oh! ce doute intolérable: le troisième mouvement de la Symphonie "Inachevée" de Schubert. Il y a des gens assez nerveux pour présumer que la Vénus tenait un miroir; qu'achevée l'Inachevée eût remporté un "allegro vivace". Pensez aux manuscrits qui servent à préserver du froid des pieds de rosiers, aux poèmes avec lesquels on enveloppe des fruits. C'est à perdre l'esprit! Comme si la beauté dépendait étroitement de bras bien ronds et potelés, comme si elle dépendait d'un finale bien enlevé! Comme si un muet ne pouvait avoir un beau sourire, un sourd une belle voix, comme si les morts ne pouvaient vivre: oh! Mozart...

Qu'on laisse donc les chefs-d'oeuvre tranquilles! Imparfaites, les chefs-d'oeuvre nous donnent des leçons de perfection; ils donneraient des leçons d'humilité à un moine. Les fresques de Giotto que le temps et l'air, méchants, lèchent avec une cruelle patience, les pipeaux maladroits de Bach que nous remplaçons par nos clarinettes en Si bémol, nos bassons à trois pièces de bois qui s'ajustent et se démontent... Pitié pour nos chefs-d'oeuvre. Rimsky-Korsakoff n'a rien ajouté à "Boris" en le dotant d'une orchestration diamantine. Et même Toscanini, le grand Toscanini, cette vivante légende, n'a pas rendu plus poignante la cavatine du Quatuor opus 130 en la livrant à ses soixante violons, ses quarante alti, ses vingt violoncelles, ses huit contrebasses. Nos pounons d'acier soufflant dans la Toccata en

Do majeur de Bach ne l'ennoblissent pas davantage que les petites mains lasses qui pressaient les soufflets de l'orgue baroque de la Thomaskirche à Leipzig.

L'esprit vilain de la falsification, de la trahison bienveillante, aurait-il gagné notre bonne ville? La semaine dernière à McGill, avait lieu un étrange concert. Le programme et l'exécution étaient en violent désaccord. Le programme annonçait le Quintette en Sol mineur de Mozart qu'un ensemble de treize musiciens joua. Plus incroyable encore: le Quatuor pour hautbois, violon, alto et violoncelle du même pauvre Mozart fut converti en manière de petit concerto par le même ensemble.

Passé encore si cette brillante idée avait été celle d'un amateur non instruit des règles de la probité artistique, de la bienséance universelle. Elle vient du doyen même de la Faculté de Musique de McGill, M. Douglas Clarke. Nous préférons conserver à M. Clarke l'admiration qu'il a imposée dans le passé lorsqu'il dirigeait des concerts bien précieux puisqu'ils permettaient aux Montréalais de découvrir les symphonies de Brahms, maintes oeuvres jamais entendues ici, et croire à l'irrésistible désir de faire entendre à tout prix le Quintette en Sol mineur, le Quatuor pour hautbois et cordes.

Mozart, d'ailleurs, en a connu bien d'autres. Au milieu du 19ème siècle, au Covent Garden de Londres, on remaniait son "Enlèvement au Sérail" rebaptisé "Le Sérail" tout court. On agrémentait la partition d'airs nouveaux, d'une ouverture entièrement nouvelle composée par un certain Mr. Bishop. L'insensé Mr. Bishop est mort, vive Mozart.

Tu ne mourras jamais, Wolf-

gang Amadeus, et je me frappe la poitrine. L'inquiétude de Giraudoux m'étreint: je suis peut-être le petit-petit-petit-fils de cette dame française qui ne se laissait point réchauffer les mains, un jour d'hiver, avant de l'imposer de jouer un "morceau" pour elle et ses invités atablés devant une absorbante et gigantesque tapissier; je suis peut-être un descendant de celui qui se poussa du pied dans la fosse commune, un jour de neige, dans cette Vienne fabuleuse qui l'avait tant fêté. Non, Wolfgang Amadeus, tu ne jouas pas pour les murs, la table, les chaises. Tu jouais pour nous! Nous sommes là, nous qui t'aimons, à t'aimer et à t'entendre. De grandes oreilles nous pousent, une attention religieuse nous empoigne. Nous sommes là, tu ne chantes pas en vain, le sais-tu?

Un compositeur mécontent

Il y a quelques jours, Lionel Daunais me réclamait un service: rendre publique sa colère. La colère de Lionel Daunais ressemblait fort à un vif désappointement. Lorsqu'il dit: "Je suis nettement mécontent et consterné" il réfère à une trahison. On vient de trahir deux chansons de Lionel Daunais. L'aimable comédien, le chanteur de talent, le co-éditeur des Variétés Lyriques avait, dans la bonne humeur, composé un groupe de quatre chansons canadiennes, remplies d'expressions de chez nous mais non vulgaires, qui démontraient, dans "Aglée", par exemple, comment on se courtise dans la province de Québec.

Or, tout récemment, à Paris, une chanteuse canadienne, qui se fait appeler Aglaé du nom de la chanson trahie, a enregistré sur un disque parisien deux chansons de Daunais appartenant à ce grou-

Madame Mouloudji

LA douceur sensuelle de ses grands yeux se fait plus tendre encore quand elle l'appelle "Moulu"... car c'est la femme de Mouloudji. Je ne saurais vous décrire ni les traits de son visage, ni les lignes de son corps. Je ne crois pas que les mots puissent dessiner l'image vraie des êtres et leur réalité charnelle. Elle est un peu comme ça: Une gamine amoureuse comme il s'en trouve au printemps de Montmartre. Sitôt qu'elle regarde, déjà elle aime, parce que tout ce qu'elle voit l'émerveille (mais jamais rien autant que son homme de Moulu, avec sa tête de Kabyle, ses yeux timides d'enfant ture, son allure d'adolescent qui rêve la vie.)

Et pendant que les journalistes s'attachent à Mouloudji (c'est conférence de Presse au Sans-Souci), qu'ils l'entourent de questions sérieuses comme on en pose aux vedettes, elle, plus loin, se penche au-dessus de la table près de laquelle nous sommes assis, et demande en aparté: "Je peux vous poser une question idiote?", et elle parle à voix basse pour ne pas être entendue des grandes personnes: "Les visons, où est-ce qu'ils vivent? — Je les aime, les visons, je voudrais les voir... Des visons bleus, il y en a? J'en voudrais un, je l'emmènerais à Paris et je le baladerais avec moi..." Et elle s'amuse gentiment à rêver son caprice enfantin.

Elle dit encore vouloir connaître le pays tout entier et les gens qui l'habitent. Sa curiosité toute naïve lui vient de Félix Leclerc qui lui a longuement conté le Canada. "De bons amis, les Leclerc. Lui, Moulu, l'aime bien. Il a mé-

me demandé que Félix l'accompagne, de préférence, dans sa tournée du grand prix du disque en France l'été prochain. C'est un gars propre, et jeune, un vrai bon copain." Elle évoque les amis du métier... Gérard Philippe, "un gars d'un art magnifique... qui a de beaux yeux", et Maria Casarès, "une femme splendide, toute simple, qui ne fait pas vedette..." Elle les connaît tous puisqu'elle a tourné des films ("une fois, dit-elle malicieusement, assez fort pour attirer l'attention de Moulu-la-vedette-entourée-de-journalistes, une fois j'ai tourné un film où j'étais la vedette dans lequel Moulu n'avait qu'un petit rôle." Moulu a souri. Elle ajoute pour se faire pardonner: "C'était au temps où il ne s'était pas encore fait connaître." (Moulu l'aime.) Elle connaît les gens de théâtre pour avoir joué avec de nombreuses troupes. Son prochain rôle sera dans une pièce que Moulu a écrite et qu'il va créer dès son retour à Paris.

Et madame Mouloudji a soudain l'air de s'ennuyer des copains. Femme de vedette en tournée, la voilà précipitée loin du coin de Montmartre et de son nid, d'un continent à l'autre, d'un hôtel à l'autre, d'un spectacle au prochain, sans le temps de vivre, de "flâner tous les deux", parmi d'innombrables yeux froids qu'elle salue un instant et ne reverra plus, parmi les sourires anonymes qu'elle distribue à droite et à gauche pour aider son meilleur vrai copain; et tout cela fait que Mouloudji chante aux inconnus que nous sommes pour redire à sa belle qu'il l'aime autant sous tous les cieux.

Luc COSSETTE

La rentrée des Ballets de Paris

AVANT de manifester un enthousiasme parfaitement justifié, il me faut chercher querelle à Roland Petit, simple petite querelle de terminologie d'ailleurs: son spectacle du Théâtre de l'Empire n'est pas véritablement un spectacle de ballets. Certes, la danse y occupe une place d'importance, mais selon un caractère qui s'éloigne à un tel point de la norme classique, mêlée à tant de pas acrobatiques, enrobés dans un rythme spectaculaire si incessant que nous pensions, malgré nous, à un spectacle de music-hall. Mais quel spectacle de music-hall! Le plus merveilleux, le plus prestigieux, le plus artistique que l'on puisse concevoir. Si j'étais Paul Verval ou Henri Varna, je couvrirais d'or Roland Petit pour qu'il monte la prochaine revue des Folies-Bergère ou du Casino de Paris...

Sans doute, retrouvons-nous dans ces ballets l'idée première de Roland Petit, retour d'Hollywood, celle de présenter une authentique revue dont il a offert un échantillon on ne peut plus convaincant. Tel quel, le spectacle de l'Empire fera courir tout Paris, il le mérite.

pe: "Aglée" et "Le Chapeau perdu". J'ai écouté le disque. Lionel Daunais a raison d'être fâché. La chanteuse affecte un accent, un accent, comment dire... Cet accent qui nous représente mal à Paris (car il connaît le succès!) serait-il celui de nos paysans, celui de nos "habitants"? Même pas. C'est un faux accent de fille d'usine. Le mot est de Lionel Daunais. Qu'il me permette de l'endosser.

"Si c'est ça qu'on fait avec mes chansons" me confie le pauvre compositeur, "J'aime mieux qu'on ne les chante pas".

Mais on les chante. Anna Mollenfant le chantait à ravir, l'an dernier. Elles sont charmantes, ces chansons, et il y en a, il y en a... Saviez-vous que Lionel Daunais a écrit plus de deux cents chansons? Une soixantaine de chansons comme sont les "Epitaphes" qui sauveront un jour un tiède récital de Jobin en faisant sciacler le public; ces "Figures de Danse" qui scandaliseront un critique; ces "Fantaisies sur tous les tons" où Daunais, homme d'esprit, met en musique cette couleur bizarre: la carreaute; tant d'autres encore. Et les quarante harmonisations ravissantes de folklore, les cent chansons sérieuses où le compositeur se montre un poète délicat que la beauté touche jusqu'aux larmes.

De compositeur plus intègre, d'inventeur de mélodies plus sensitif qui a "quelque chose à dire", nous n'avons peut-être pas. Si on se donne la peine de le chanter, qu'on se donne celle de le chanter honnêtement. Il y a autant de mal à trahir la pensée de Mozart qu'à trahir celle de Daunais. Non, le beau en art a un seul visage. Seule la stature de celui qui l'exprime varie.

Paul ROUSSEL

Nous inscrirons, en outre, à l'actif de Roland Petit, un souci qui lui fait grand honneur: celui d'avoir commandé quatre partitions originales à quatre jeunes compositeurs français, Claude Pascal, Petit, Henri Dutilleul, Maurice Thiriet. Rien que pour cela il aurait droit à la reconnaissance du monde musical.

Côté décors et costumes, il s'est adressé à trois parmi les meilleurs peintres de théâtre révélés au cours de ces dernières années: André Beaupaire, Antoni Clavé, Carzou, lesquels ont marqué fortement de leur talent les trois ouvrages qu'ils avaient chargés d'illustrer.

Nous passerons rapidement sur le ballet japonais de Mme Louise de Vilmerin, "La Perle", d'un intérêt très relatif, pour examiner le plat de résistance constitué par "Le Loup", ballet dont l'argument est de Jean Anouilh et de Georges Neveux, argument qui s'apparente à la tradition des contes de Perrault et qui nous propose le thème d'une fiancée abandonnée se livrant, par dépit, aux caresses d'un fauve et qui accepte de mourir avec lui, sous les coups de piques et de fourches de paysans et de bûcherons horrifiés de cette méalliance. Là nous avons retrouvé, en Roland Petit, le chorégraphe des grandes créations précédentes, son originalité dans la composition des pas et des groupes et, aussi, dans son rôle de loup, son style si original. Il a été puissamment aidé par la partition de Dutilleul qui habilement, non sans personnalité, se modèle sur la chorégraphie, mais encore plus par Carzou qui a imaginé une forêt de rêve et des costumes hauts de couleurs qui sont un véritable enchantement.

Avec "Ciné-Bijou" (argument de Jean-Pierre Grédy, musique de Pierre Petit, costumes de René Bruau) et "Deuil en vingt-quatre heures" (argument de Roland Petit, musique de Maurice Thiriet) nous entrons délibérément dans le spectacle varié, dans le plus noble sens du terme.

L'un ("Ciné-Bijou") nous présente une charge de la vie américaine dont le thème est une vedette-vamp (Colette Marchand) amoureuse d'un gangster (Roland Petit). Nous assistons aux divers péripéties de ces amours au cours de cinq tableaux de Beaupaire (oh! l'étonnante évocation de New-York en noir et blanc, — oh! l'amusante chambre de la star d'un style rococo nouveau riche) qui se nouent et se dénouent sur un rythme qui ne nous laisse guère le temps de souffler.

Va-t-on préférer à ce "Ciné-Bijou", "Deuil en vingt-quatre heures", où Maurice Thiriet musicien, avec une verve encore supérieure à celle qu'il déployait dans "L'Ouf à la coque", s'est amusé à pasticher le temps de "La Valse bleue" et de "La Matriche"? Toujours est-il que l'époque 1900 a été évoquée, grâce aux multiples inventions cocasses du peintre Antoni Clavé qui, cette fois, se trouvait on ne peut mieux à son affaire, de façon fort originale. C'est sûr de sketches où, à nouveau, Colette Marchand s'est montrée dans une forme éblouissante (technique solide, enjouements spirituels, sex-appeal irrésistible) constituent une réussite parfaite dans un genre un tantin et galvaudé.

André BOLL

Jean LAZARE

Tépissante carrière d'un virtuose

Walter Giesecking

L'EXISTENCE d'un virtuose international et l'exercice de son art impliquent le goût et la nécessité du voyage : vastes randonnées sur tous les continents, auditions devant tous les publics. L'exécutant va porter au-delà des mers le fruit de ses méditations, et le résultat de son travail technique.

A cet égard, Walter Giesecking, l'un des plus grands maîtres actuels du piano, est l'exemple de cette soumission à l'obligation des transports terrestres, maritimes, mais surtout aériens, et à l'observance très stricte des horaires.

Au lendemain de son récital Salle Pleyel, — qui fut étonnant comme toujours et où ses auditeurs insatiables exigèrent un copieux supplément à son programme, — je trouve à l'Hôtel Astor l'homme le plus calme et le plus dispos. Et je m'étonne qu'il puisse si fréquemment renouveler pareille performance.

— On ne remarque jamais chez vous la moindre trace de fatigue.

— Il le faut, me répond-il, je joue sans arrêt. Songez que l'an dernier, j'ai dû faire près de 100.000 kilomètres en avion. J'ai touché tous les continents, l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Australie et les deux Amériques. La tournée commença à Londres en février 1952. Avant, j'avais eu un accident d'auto en Suisse. Par suite du verglas la voiture capota, et le médecin avait ordonné d'interrompre quelque temps mes concerts. Mais bientôt je me trouvai à Sydney et j'ai donné 14 concerts, sept avec orchestre et sept récitals dans les principales villes d'Australie.

— Et, de là, où êtes-vous allé ?

— A Singapour. Les photographes firent une telle réclame qu'il fallut, pour une date problématique, accepter bon gré mal gré, de donner deux concerts au lieu d'un seul prévu et pour lesquels les billets se vendirent en un instant.

Puis, ce fut une brillante réception chez le gouverneur : j'ai donné ensuite des séances en Indonésie, sous la chaleur des tropiques. C'est un pays peu sûr, mais très pittoresque. Je profitai de quelques loisirs, entre les concerts, pour aller à la chasse... aux papillons !

— Vous en êtes collectionneur ?

— Et même passionné — n'oublions pas que mon père était entomologiste. Partout où je passe, c'est ma préoccupation. J'ai déjà une collection de 1.700 échantillons de ces insectes rapportés de mon tour du monde ; à Singapour, le Haut-Commissaire britannique m'a promené et guidé dans les terrains les plus propices à cette prospection.

A Manille, je dus m'arrêter, c'était la grève des pétroles, et notre avion n'avait plus de carburant. Mais la publicité ne perdait pas ses droits et mon passage était précédé d'une réclame un peu tumultueuse.

Puis ce fut Honolulu, d'une beauté extraordinaire, climat idéal, jardins féeriques, un pays qui est une sorte d'Eden, où la civilisation américaine a pénétré. Donc, goût très vif du confort. Un exemple : de l'hôtel, on descend directement sur la plage en ascenseur.

— Comment est accueillie la musique française dans ces pays ?

— Avec beaucoup de curiosité et de joie. Surtout celle de Debussy.

— Je me rappelle certaine contrée un peu perdue où mon passage fut annoncé par de grandes banderoles portant cette inscription : "Musique de Bussey"... Accueil chaleureux aussi au Canada, à Vancouver, à Toronto, Montréal et Québec. En-

thousiasme des Canadiens pour la France. Accompagné de M. Puglia, mon impresario, j'ai entendu Charles Trenet, à Montréal, et les Frères Jacques. Gros succès. Le ténor Gigli y était aussi.

— N'avez-vous jamais d'instants de détente, dans cette vie agitée ?

— Si, aller parfois entendre les autres ! Puglia composait le programme des distractions. Une fois, il me signala un numéro de marionnettes du genre Piccolo, avec disques, où l'on voyait la cocasse imitation d'un pianiste. Mais la séance se déroula sans qu'on la vit. Demande d'explication ; et il fut répondu à Puglia : "On a préféré supprimer le numéro, quand on a vu M. Giesecking dans la salle".

— A Montréal, je dus doubler mon récital. Et ce fut le départ pour les Etats-Unis, en plein été, et New York.

— Après quelques brèves vacances à Indianapolis, l'avion nous emportait à Rio. Et le proverbe dit vrai, en affirmant que le monde est petit : j'ai trouvé toute ma famille, par hasard, un après-midi à Rio ; les uns venant d'Australie et de New York, les autres de Montevideo. C'est ainsi que ma fille aînée, mariée avec un pianiste, et fixée depuis un an en Amérique du Sud, me présenta pour la première fois ma petite-fille... Tous, avec quel étonnement, nous nous retrouvions réunis !

— Heures surprises du voyage !

— Et c'est ainsi que, terminant le cycle de mes concerts, pour cette tournée, je parcourus jusqu'à la fin d'octobre le Brésil, le Chili et l'Argentine.

— Ce qui fait un total d'environ 97.000 kilomètres à porter à mon compte, depuis le point de départ, et dans un délai de huit mois. J'en effectuai bien 16.000 au-dessus de l'Australie. C'est là que pour la première fois dans les annales de la musique, j'ai présenté les vingt-quatre Préludes de Claude Debussy.

— Quelle est la réaction du public, à l'étranger ?

— On peut presque dire qu'on connaît mieux Debussy sur les autres continents qu'en Europe. En Amérique du Nord, par exemple, il est devenu un compositeur familier, même à un public peu averti. Rien n'est curieux comme d'entendre, parmi cette foule de travailleurs, de vendeurs et de commerçants, des voix s'élever pour parler avec admiration du "Clair de Lune", inscrit souvent à mes programmes (Clair de lune, comme ils disent !)

— Après cette longue tournée, vous aspirez à un repos bien gagné ?

— Oui, je me disais : on va pouvoir rentrer chez soi ! Mais c'était ignorer les complots secrets de mon ami Puglia, qui m'apprit, dès mon retour, mon prochain départ au Japon... Beau cadeau de nouvel an ! Remarquez que d'autres pourparlers sont engagés pour les Philippines, La Havane, le Canada, le Mexique et le Venezuela.

Sur ces déclarations, au fond très optimistes, je laisse Walter Giesecking à ses préparatifs de départ. Le gouvernement français, en lui décernant récemment la Légion d'Honneur, a honoré le virtuose qui sert si vaillamment la musique française à l'étranger, parallèlement aux œuvres classiques. Je l'en félicite. Et je prends congé, en évoquant les Papillons de Schumann, me disant qu'on ne saurait s'étonner que, l'artiste, collectionneur de ces êtres multicolores et légers, sache mieux que personne parer leur interprétation d'accents multiples et changeants.

Maxime BELLARD

Serge Lifar stupéfie le public de Paris

Quand le chorégraphe transpose l'histoire du cinéma en ballet...



Le public parisien, toujours avide de nouveauté, avait l'avantage, ces jours derniers, d'assister à un tour de force de chorégraphie. On a monté le ballet "Cinéma" dont la grande première eut lieu à l'Opéra de Paris, après de longs mois de répétition. C'est dans la célèbre "rotonde" que Serge Lifar, auteur de la pièce, fit répéter ses danseurs avec la minutie que nécessitait cette entreprise nouvelle. "Cinéma" retrace, en quelques tableaux, toute l'histoire du cinéma de ses débuts à nos jours, et ressuscite à travers la danse, les vedettes du septième art qui ont laissé un nom parmi les plus grands artistes.

Autour de Serge Lifar, qui danse en s'inspirant de Charlot, Dayde, Viroubova et Lycette Daronval personnifient les étoiles internationales.

Si, d'une façon générale, la réaction du public fut favorable à cet audacieux ballet, la critique formula quelques réserves. Reconnaissant le caractère inédit de la pièce, les commentateurs se sont montrés plus sceptiques quant à la conception de Lifar dont toutes les œuvres chorégraphiques provoquent infailliblement l'étonnement de la majorité.

On fut unanime, cependant, à louer les qualités musicales de "Cinéma", soulignant que le compositeur Louis Aubert s'est plié aux légitimes exigences de la chorégraphie. "La partition (musicale) de ce ballet", écrivait Le Monde, "est la plus importante de celles que l'Opéra de Paris ait inscrites à son répertoire cette année".

Ci-haut, on admire volontiers la ballerine devant laquelle, dans le scénario de la chorégraphie, se déroule l'histoire du cinéma. A la fin, elle voit apparaître les principaux personnages : Viroubova (Greta Garbo) ; Lycette Daronval (Marlene Dietrich) ; Lyane Dayde (Mary Pickford) ; Serge Lifar (Charlie Chaplin). En bas, à gauche, Lyane Dayde danse en Mary Pickford avec Lifar en Chaplin. En bas, au centre, deux attitudes de Lifar en Chaplin. En bas, à droite, Serge Lifar en Charlot, entouré de Viroubova et Daronval qui jouent Garbo et Dietrich.



cinéma

Vive la vulgarité !

CALL Me Madam est cet oiseau rare, une excellente comédie musicale. Chaque année à Hollywood, et en particulier aux grandes usines d'assemblage de Metro-Goldwyn-Mayer, on fabrique des douzaines de "musicals". Les budgets monstres, le technicolor obligatoire, les vedettes les plus populaires, la plus tapageuse réclame — commercialement, ce sont les films-clés, et pour eux on met toujours les petits plats dans les grands. Mais en général, les fruits de cette gestation colossale ne sont que de proverbiales, insignifiantes et interchangeables petites souris. Intrigues à dormir debout, chansons et danses éternellement sur les mêmes thèmes et, solution de désespoir, l'exotisme laborieux qui vous fourre en pénitence dans quelque Paris cocasse ou quelque burlesque Scandinavie. (Avez-vous vu Hans Christian Andersen ?) Et, c'est ainsi 99 fois sur 100.

La centième ? Ce sera Showboat, Oklahoma, South Pacific ; aujourd'hui, c'est Call Me Madam. Voilà justement ce que, tout à l'heure j'osais confier à un ami.

— Oui, a-t-il répliqué en faisant la moue, mais c'est vulgaire ! Cette chanteuse qui gueule et qu'on fait tomber sur le derrière !

Oh ! ces délicats connaisseurs, ces fines bouches (qui naguère, aristocratiquement, grimaçaient à chaque "maudit" de Tit-Coq)... Descendants de l'antique imbécile qui, le premier, fit de "vulgus" un terme péjoratif ! Ce vulgus qui est la grande masse confuse et volcanique d'où surgissent brusquement, comme des éruptions, l'horreur, la beauté, le génie. Et la preuve que c'est bien de là que vient le génie, c'est qu'il y pend toujours motte de terre grasse, quelque paquet de boue : un peu de cet inestimable engrais, la vulgarité. Quitte à sembler pompeux, on ne résiste pas à la tentation d'évoquer pêle-mêle une poignée de ces vulgaires individus qui s'appelaient Aristophane et Plaute, Villon et Rabelais, Shakespeare, Molière et même Racine, celui des Plaiards. Et aussi leurs frères obscurs — car l'œuvre de génie n'est que la forme suprême du folklore — tous ces anonymes à qui nous devons les contes et les vieux refrains qui font rougir les jeunes filles.

Or, notre film est de cette veine, de cette veine ample et frémissante, la seule où circule le vrai sang chaud de la vie. Toute autre avenue, à plus ou moins brève échéance, n'est que cul-de-sac, chapelle, snobisme, vanité des vanités...

Dans la mémoire collective et l'inspiration populaire des Américains il reste de Washington l'image d'un petit garçon qui ne savait pas mentir ; de Lincoln, quelques profits austèrement barbus et le discours de Gettysburg ; et de Roosevelt, déjà, une chaise de paralytique et un vaste sourire accompagnant une formule magique, "My friends"... Call Me Madam est peut-être tout ce qu'il demeurera de ce modeste et agressif (et vulgaire) petit homme, qui fut bon père et ami trop fidèle :

Harry Truman. S'il doit subsister un folklore trumanien, ce que décideront nos petits-enfants, en voici le recueil le meilleur.

Harry Truman a une fille qui chante et qui est la prune de ses yeux — et le Gettysburg Address de ce président brave homme, c'est la lettre où il promet un jour un coup de poing au critique musical. Harry Truman a aussi des amis qu'il a protégés envers et contre tous — et le symbole de cet aveugle et farouche attachement, c'est madame Pearl Mesta, imposante héritière des pétroles, légendaire donneuse de "dinner-parties", véritable Récamier du siècle des "comics" et qui était encore, jusqu'à ce mois-ci, ambassadeur des USA au Luxembourg !

Et voilà tout le fond de Call Me Madam. Mais c'est un fond qui s'appuie solidement sur l'humour et l'imagination du populo. Une Pearl Mesta rajeunie et amincie, mais par trop, devient Sallie Adams ; le Luxembourg, métissé drôlement de Liechtenstein, sera le grand-duché de Liechtenbourg... Et sous la baguette d'Irving Berlin, le tout sera éminemment dansable, chantable et presque vraisemblable ! Aimable, surtout : fort bien montés en épingle, voici tous ces gros défauts américains qui nous horripilent chaque fois qu'ils s'étalent inconsciemment dans les films sérieux ; mais ici (Money, Money, Money... The most American American...) la bonne humeur et la chanson les exorcisent, les ramènent à la taille de travers normaux, excusables.

De même, ce grand-duché de pure fantaisie (et de classique opérette) est infiniment supérieur aux décors comiquement documentaires des faux Paris, faux Mexiques et autres vrais-faux foyers de la "romance" hollywoodienne. On lui a même conféré des danses populaires et toute une atmosphère qui feraient l'envie de plus d'un grand-duché de la vie réelle !

Il y a même, ô prodige ! une double intrigue toute simple et sans cesse attachante, que l'on quitte à regret pour de sautillants numéros.

Une distribution sans aucune faiblesse, que domine discrètement cette superbe comédie de Broadway, Ethel Merman — interprète robuste et haute en couleur, que les Américains qualifient d'un mot plein de sève et... de vulgarité, "earthy". Frères et amusants repousseurs, deux bons danseurs, Donald O'Connor et la séduisante Vera-Ellen, se révèlent d'agréables acteurs. Quant à l'excellent comédien George Sanders, c'est comme baryton de charme, lui, qu'il fait ici des débuts qui promettent ! Et à quelques endroits où tous ces gens pleins de talent et d'entrain se réunissent, ce sont de vrais morceaux d'anthologie auxquels nous assistons : voyez par exemple l'irrésistible séquence de la présentation à la Cour.

Bref, une comédie musicale qui est un modèle du genre. Ou je me trompe fort — ce qui est parfaitement mon droit !..

René LEVESQUE

